N° 17745 LVIIIme ANNÉE 1 La Chaux-de-Fonds **10 cent. — Le numéro — 10 cent.** Mercredi 30 Novembre 1938.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse:
Un an . . . . . Fr. 16.80
Six mois . . . . . » 8.40
Trois mois . . . . . » 4.20
Pour l'Etranger:
Un an . . Fr. 45.— Six mois Fr. 24.—
Trois mois » 12.75 Un mois » 4.50
Prix réduits pour certains pays, se renseigner à nos bureaux.
Compte de chèques postaux IV-B 325
Téléphone 2 13 95

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES
La Chaux-de-Fonds . . . . . 10 ct. le mm (minimum 25 mm)
Canton de Neuchâtel et Jura bernois . . . . . 12 ct. le mm (minimum 25 mm)
Suisse . . . . . 14 ct. le mm
Etranger . . . . . 18 ct. le mm (minimum 25 mm)
Réclames . . . . . 60 ct. le mm
Régie extra-régionale Annonces-Suisses SA Bienne et succursales

Le vote du projet financier

Et l'attitude de la Suisse romande

La Chaux-de-Fonds, le 30 novembre.

Ainsi le « compromis » financier a été adopté, et par une majorité telle qu'elle a mis beaucoup de commentateurs en campagne.

— C'est, ont dit les uns, parce qu'à côté de considérations purement financières, la situation internationale a exercé une pression déterminante. Les Suisses ont voulu prouver — et la Suisse allemande particulièrement — au chancelier Hitler que la démocratie est encore capable de comprendre et de satisfaire les besoins du peuple. Pas besoin de dictateur pour lutter contre le chômage, désendetter l'agriculture, assainir les voies ferrées, perfectionner la défense nationale et assurer la défense spirituelle du pays. Pas même besoin de pleins pouvoirs : la décision du peuple suffit... Ainsi le vote du 27 novembre serait la pierre de touche de la démocratie.

— C'est peut-être cela, ont répondu les autres, mais c'est aussi la volonté de donner enfin une leçon à ce fédéralisme romand qui nous ennuie. Et MM. Grimm et Graber de renchérir là-dessus en disant que l'heure est venue de remplacer le Conseil fédéral, de changer de politique et d'adopter toute une série d'impôts nouveaux : « Si, écrit M. Grimm, le Conseil fédéral et les partis qui le soutiennent avaient eu plus de courage, s'ils avaient, dans les discussions préparatoires et aux Chambres, réservé un meilleur accueil aux propositions de nos camarades, on aurait aujourd'hui déjà fait un pas de plus, on ne se serait pas contenté de sanctionner les impôts anciens. Le plus difficile reste à faire maintenant : approuver les nouveaux impôts qui réclament un sacrifice des possédants. » Pour l'extrême-gauche, l'acceptation du projet financier n'est donc qu'une invite à pratiquer la politique du Front populaire français, quitte à courir les mêmes chances et les mêmes risques.

A part cela, il y a encore ceux qui estiment que l'attitude des Romands fédéralistes a tout au contraire disposé le gouvernement à tenir compte de leurs revendications et de leurs vœux, faute de quoi, lors du vote du programme définitif, « le fédéralisme romand se réveillerait plus vigoureux que jamais pour enterrer à la fois le prélèvement sur la fortune, l'initiative de crise et tout ce que certaines imaginations enfantent pour paralyser la vie économique et ruiner le pays ».

Et je ne vous donne que pour compte l'opinion d'un électeur que je connais bien, qui n'a pas voté dimanche et qui me confiait lundi :

— Le compromis financier devait passer et j'en suis heureux : parce que comme la démocratie qui est un compromis constant entre des forces et des opinions contraires, ce projet est un compromis entre des tendances à la fois collaboratrices et divergentes, dont l'équilibre constitue présentement notre meilleure chance d'avenir...

* * *

Que faut-il penser de tout cela ?

Et comment interpréter au plus juste l'attitude réelle de la Suisse romande ?

Pour autant que le journaliste chargé de tâter l'opinion rencontre le Romand moyen et l'interviewe au coin d'une table, sur la rue ou en face d'un demi de blanc, voici à peu près la confidence qu'il recueillerait :

— J'ai voté le compromis financier : 1° Parce que ç'aurait été plus mal encore si je ne l'avais fait. 2° Parce que, dans les circonstances actuelles, il faut savoir faire preuve d'esprit civique, de sacrifice et d'équité. 3° Parce qu'enfin j'en ai assez des pleins pouvoirs, des taxes qui s'abattent on ne sait comment, de l'argent qui s'en va on ne sait où et de l'éternel provisoire qui dure... J'attends ce programme définitif et je donne loyalement une dernière chance au Conseil fédéral de montrer ce qu'il est, ce qu'il veut et ce qu'il peut. Si après cela MM. Obrecht et Meyer se révèlent incapables, nous aviserons...

On voit que dans ce raisonnement de cervelle modérée et ronchonneuse, le fédéralisme n'entre que pour une très petite part. C'est que si le Romand moyen critique avec raison l'intervention de l'Etat dans tous les domaines où cette intervention se traduit par un surcroît de dépenses souvent astronomiques et des conflits de compétences variées entre la Confédération et les cantons, il admet parfaitement que dans certains cas l'Etat agisse, et prenne l'initiative d'une surveillance et d'un contrôle indispensables.

Paul BOURQUIN.

(Voir la suite en deuxième feuille)

L'actualité illustrée

On a récemment célébré à Strasbourg le vingtième anniversaire de l'entrée des troupes françaises dans la ville. Le général Gouraud, qui participa également à ces fêtes, passe en souriant devant un groupe de jeunes filles en costumes locaux. — C'est au Bureau Nansen pour les réfugiés à Genève qu'a été décerné cette année le prix Nobel pour la Paix. M. Michael Hansson, président, assis, ayant à ses côtés le directeur du Bureau, M. Coroni. — Lors de la visite du roi Carol en France, le président Lebrun organisa une partie de chasse à Rambouillet en l'honneur de son hôte. Voici le roi prêt à tirer.

La „production artificielle de mères dénaturées"...

2.000 nains racistes

Par Francis de MIOMANDRE, Lauréat du Prix Goncourt

World-Copyright by Agence littéraire internationale Paris

Il n'est pas étonnant que, au milieu du bouleversement et de l'angoisse dans lesquels l'Europe a vécu récemment, soient passées inaperçues certaines nouvelles qui, en tout autre temps, auraient intéressé ou même stupéfié l'opinion. Par exemple celle-ci qui venait de Budapest.

Deux mille nains se sont réunis en congrès pour demander la concession d'un territoire dans la plaine hongroise, et aussi pour protester contre « la production artificielle des nains par des mères dénaturées ».

Que de choses en quelques lignes ! Et que d'énigmes et de mystères, dont le public n'a pas la moindre idée !

Les nains ! Nous sommes habitués à n'en voir que très peu, et généralement dans les foires où ils nous font rire. Mais c'est un rire que nous nous reprochons aussitôt en voyant l'air grave et même vexé avec lequel, eux, ils l'accueillent, comme s'ils avaient encore, vivant et cuisant, le souvenir de la triste époque, après tout pas si lointaine, où il servaient de bouffons aux rois et aux grands seigneurs. Abominable barbarie ! Preuve sinistre de ce besoin obscur que l'homme éprouve de bafouer, dans la personne des autres, le signe physique de sa noblesse et de sa dignité, la beauté de son visage et l'intégrité de son corps !

Mais quand nous entrons dans une baraque foraine pour y contempler des nains, nous ne sommes pas tellement différents de ces rois et de ces grands seigneurs du passé. Que dis-je ? Nous recueillons en quelque sorte leur héritage, nous obéissons au vilain désir d'humilier des êtres que le hasard de la vie physiologique, en ratant leur fabrication, a rejetés dans une catégorie inférieure. Une perversité cruelle et malsaine nous pousse obscurément. Nous venons constater, au moyen de ce contraste, notre privilège et notre chance d'avoir été créés normaux et de l'être restés. Croyez bien que les nains (même si nous nous abstenons poliment de sourire) sentent cela d'une manière aiguë, et il n'en faut pas davantage pour expliquer leur air de hargne et de mélancolie.

Mais combien plus tristes doivent-il être encore s'ils font partie de cette espèce particulière de nains, obtenus par le criminel artifice des « mères dénaturées », dont parle l'information venue de Budapest ! Eh quoi ? Existe-t-il de pareilles femmes, capables de se dire devant leur nouveau-né bien portant et parfaitement constitué : « Nous allons en faire un nain » ?... Que font-elles donc alors, Seigneur ?... Par quels procédés, empruntés aux ingénieux tortionnaires des jardins japonais en miniature, arrivent-elles à briser l'élan de la sève et du sang, à arrêter dans leur croissance les membres délicats et fragiles de ces pauvres êtres ?... Par quelles privations effroyables ? Par quelles réductions et quelles contraintes ? On n'ose l'imaginer.

(Voir la suite en deuxième feuille).

Fâcheux contretemps

— Dis donc, la montre que tu m'avais prêtée, je te l'ai rendue ?

— Non...

— C'est embêtant, je voulais te l'emprunter.

Encore une contribution à la question des « femmes qui fument ».

Elle nous est fournie par un correspondant de la « Tribune » qui écrivait hier à notre excellent confrère genevois les lignes suivantes, qui méritent de ne pas sombrer dans l'oubli :

> Comme vous j'ai toujours été l'ami des femmes et c'est pourquoi je les ai vues avec regret s'adonner à la passion du tabac. Cela d'autant plus qu'il est difficile aux femmes de faire quoi que ce soit avec mesure, vous l'avez vous-même très justement remarqué. Ce qui suit est sans doute strictement subjectif et n'engage que moi; toujours est-il qu'en ce qui me concerne rien ne dépoétise une femme comme le tabac. Il suffit que je voie fumer la plus séduisante pour qu'instantanément son sex-appeal se réduise à zéro pour moi. Le tabac a été la «lente meurtrissure» qui sûrement, impitoyablement a fait le tour de mon bonheur conjugal.
>
> Il y a là une aberration que je ne parviens pas à m'expliquer. Il est normal pour la femme de chercher à plaire, et pourquoi s'applique-t-elle à rendre le baiser dégoûtant? Quoi de plus exquis que des lèvres naturelles et saines ? Or, les femmes ont imaginé de les enduire de fards qui font que l'on répugne à y poser les siennes. Et comme si cela ne suffisait pas, elles empestent leur haleine, si bien qu'en les embrassant on a la sensation de pêcher un mégot au fond d'un pot de pommade. N'y a-t-il pas là de quoi vous rendre misogyne ? J'y vois pour ma part un exemple typique de cet esprit de perversité si bien décrit par Edgar Poe; l'esprit qui vous contraint à faire une chose précisément parce que l'on sait qu'elle doit vous nuire.

Tudieu ! direz-vous, voilà un gaillard qui n'y va pas de main morte !

En effet, même en admettant qu'il ne soit pas très agréable de considérer la cigarette tachée de fard que certaines élégantes retirent de leur bouche charmante, l'image du mégot et du pot de pommade est excessive et carricaturale. Elle serait même contraire à la vérité, si j'en crois ceux qui affirment qu'il existe beaucoup de cigarettes ne laissant aucune odeur.

Cependant je m'en serais voulu de ne pas mettre mes charmantes lectrices en garde contre l'exagération qui, en tout, est un défaut et risque de nuire à leur charme. Qu'elle soit petite ouvrière ou grande bourgeoise, ma lectrice est une femme de goût... Donc elle sait choisir entre l'agréable passe-temps qui ne dépasse pas la mesure et ce que les moralistes appellent « le dévergondage des modes »...

Le père Piquerez.

Hollywood se modernise

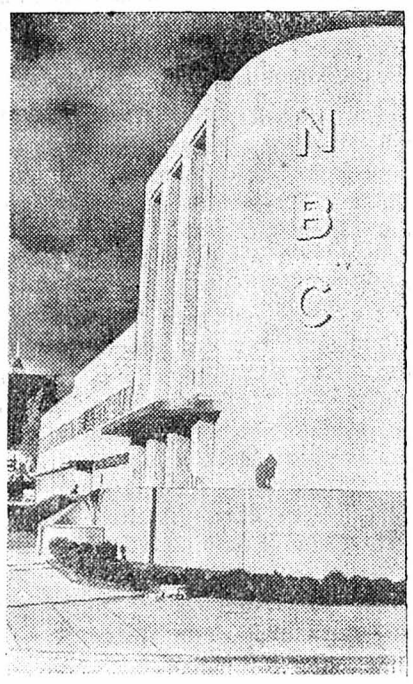

Un nouveau studio de radio est actuellement construit à Hollywood pour le compte de la National Broadcasting Compagnie. Le bâtiment établi selon les données techniques les plus récentes, contiendra les dernières inventions faites dans le domaine de la radiotechnique.

Des glaces comestibles jetées dans la Vistule

La plus grande fabrique de glaces comestibles de Varsovie vient de jeter à la Vistule des tonnes de « vanille », « chocolat » et « pistache » qu'elle avait en trop. De nombreux spectateurs regardaient cette destruction avec envie, pensant aux jours d'été où on donnerait tant pour avoir rien qu'un modeste cornet de glaces. L'an dernier, la fabrique avait distribué son excédent à des institutions de bienfaisance et aux hôpitaux, mais s'était vue taxée de nouveaux impôts par la municipalité qui vit dans ce geste « une habile réclame ». Aussi, cette année, ce sont les carpes de la Vistule qui ont bénéficié de glaces savoureuses aux couleurs variées.

L'art de prendre une photo

Lors d'une exposition à Londres, cette photo représentant une charmante senorita en habit catalan a été désignée comme la meilleure photographie de l'année. Elle a été prise dans une ville espagnole par un photographe londonien.

Fr. 20.- par mois à louer local bien éclairé, 2 vitrines, électricité, eau, écoulement. — S'adresser à Mme Vve Emile Dressel-Laubscher, café rue de l'Industrie 24. 15120

Pêle-Mêle S. A. BLUM-BLUM **antiquaire, rue Numa-Droz 108. Achat, vente occasions Outils, horlogerie, fournitures, meubles, bouquins, objets anciens et modernes.** 469

On demande de suite bonne sommelière. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 15215

Nord 43. Pour cause de décès, à remettre pour le 30 avril 1939, beau logement de 3 pièces, grand vestibule, chambre de bains, alcôve, appartement très chaud. Belle situation. — Pour visiter et traiter, s'adresser rue du Nord 45, au rez-de-chaussée, à gauche. 15130

A louer beau sous-sol d'une grande chambre et cuisine, dépendances. Remis à neuf. — S'adresser 31, rue A.-M. Piaget, au plein-pied, à gauche. 15189

Ronde 22 A louer de suite ou époque à convenir, bel appartement, 1er étage, 3 chambres, cuisine et toutes dépendances. — S'adresser chez Mme De Pierre, Commerce 55. 15186

Cas imprévu. Pour fin avril 1939, à remettre logement agreable, 2 pièces et dépendances. — S'adresser rue du Progrès 53, au 3me étage 15143

A louer pour le 30 avril 1939, beau logement moderne 3 pièces, au soleil, toutes dépendances. - S'adresser Eplatures 20a au rez de-chaussée Est. 14667

A louer rue Jaquet-Droz, logement 3 ou 4 chambres, salle de bains installée, terrasse, 60 ou 66 fr. — S'adresser à Mme Hofer, rue Léopold-Robert 41. 14945

Chambre à louer, meublée et chauffée. — S'adresser rue du Parc 77, au 4me étage 15150

Chambre. indépendante, meublée, à louer pour le 1er décembre. — S'adresser après 18 h., rue du Parc 35, au 1er étage, à gauche. 15115

Chambre meublée est à louer, chauffage central, chambre de bains à disposition. — S'adresser rue Léopold-Robert 32a, au 2me étage, à gauche. 15233

Pied à terre ou chambre à louer au centre, confort central. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 15235

Demoiselle cherche une chambre à louer chez dame seule. — Offres sous chiffre **O. D. 15139.** au bureau de l'IMPARTIAL. 15139

A vendre une superbe fourrure renard. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 15102

A vendre grand lustre style égyptien; bas prix. — S'adresser Alexis-Marie Piaget 31 au 1er étage, à droite. 15219

Accordéon chromatique avec régistres est à vendre à l'état de neuf, bas prix. — S'adresser le soir après 18 h. chez M. Louis Dænzer, Charrière 62 15225

Poussette de poupée à l'état de neuf est à vendre avantageusement. — S'adresser rue du Temple Allemand 19 au 2me étage. 15276

Associé

avec apport de 30 à 50 000 francs est cherché pour remplacer associé sortant pour cause de santé. Poste de directeur commercial dans ancienne fabrique ayant spécialités et clientèle dans toute la Suisse. Mise au courant. — Renseignements sous Case postale 2859 Charmilles, **Genève.**

REGLAGES

plats seraient entrepris à domicile. Travail soigné. Offres sous chiffre **N. D 14922,** au bureau de l'IMPARTIAL. 14922

Magnifique appartement

de 3 pièces, véranda, tout confort est à louer. — S'adresser appartement Succès 7. 14691

A louer, Manège 19

Appartement de 3 pièces et cuisine fr. 35.— par mois. Appartement de 3 pièces et cuisine fr. 30.- par mois. Appartement de 2 pièces fr. 25.— par mois. — S'adresser à **M. W. Rodé,** rue Numa Droz 61. **Tél 2.27.36.** 14279

A louer
Beau 2 pièces

moderne, pour le 30 avril 1939. 1er étage, vestibule, chambre de bains installée, chauffage général. Lessiverie. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 15151

Puits 40

A louer 2 chambres et cuisine avec grande cave, ainsi qu'un garage pour camion. — S'adresser à M. Ed. Zisset, rue du Versoix 1 15231

INDUSTRIELS

Pour bureaux, magasins ou industries tranquilles, **a vendre** à Lausanne, avec magasin d'exposition, près du centre, **bâtiment** neuf, tout ciment armé, superficie totale 700 m². — **F. C. Hoguer, arch., 20 av. Rambert, Lausanne,** tél 2 85 97. AS 14094 L. 14903

PIANO A QUEUE

entier, meuble en ébène, incrustation de filets bronze, parfait état, à céder pour manque de place. — R. Ferner, rue Léopold Robert 82, tél. 2 23 67. 14897

Correspondante française

serait engagée de suite. — Faire offres sous chiffre **F. L. 15224,** au bureau de «L'Impartial». 15224

A LOUER
rue du Parc 150

2ème étage, vastes locaux industriels avec bureaux et toutes dépendances. Conditions avantageuses. — S'adresser au Bureau **Marc Humbert,** rue Numa Droz 91. 15138

Salon Ls XV

sculpté, soit 4 chaises, 2 fauteuils et un canapé, **à vendre** pour cause de double emploi. — S'adresser rue Léopold Robert 82, au 1er étage. 14898

POUSSETTE
à vendre

à l'état de neuf, ainsi qu'une charrette sport sans soufflet. — Chez **Madame R. Béguelin,** rue du Nord 3, après 19 heures. 15239

Occasions exceptionnelles

de lingerie, habits, manteaux, toiles, rideaux, tapis, tableaux, glaces, régulateurs, montres, bijouterie, argenterie, appareils photo, graphiques, jumelles, gramophones, disques, accordéons, machines à écrire, à coudre, aspirateurs etc. etc. Prix très avantageux

Caisse de Prêts sur Gages
Rue des Granges 4 7505
La Chaux-de-Fonds

extra

L'huile renommée

LA SEMEUSE
Commerce 5 & 7

Les vêtements Juventuti sont connus par la qualité des tissus Schild-Berne; par leur belle coupe; par leur fini

qui s'étend jusqu'aux moindres détails par leurs

fournitures

de qualité, telle que vestons et manteaux ne se déforment jamais

par le riche choix
en magasin;
par le prix

toujours le plus bas pour la qualité requise

La spécialité: Confection sur mesuses, très soignée. L'habit est fait sur vos mesures de bouis A a Z. Une vieille expérience nous permet de garantir la coupe. Prix à peine plus cher que la confection. Demandez échantillons et prix aux magasins **JUVENTUTI,** Samuel Jeanneret. 15057

Distribution de lavettes Juventuti aux acheteurs.

Souffrez-vous de douloureux maux de tête

...de ces douleurs atroces qui vous occasionnent des sensations de broiement, de coups de marteau sur les tempes, de perforation de la tête, symptômes de la migraine. Essayez une ou deux Poudres KAFA,

souveraines contre la douleur

Leur usage est recommandé aux personnes souffrant de **maux de tête, de migraines, de névralgies, de maux de dents, de rhumatismes** et de toutes autres affections **douloureuses,** quelle qu'en soit la cause.

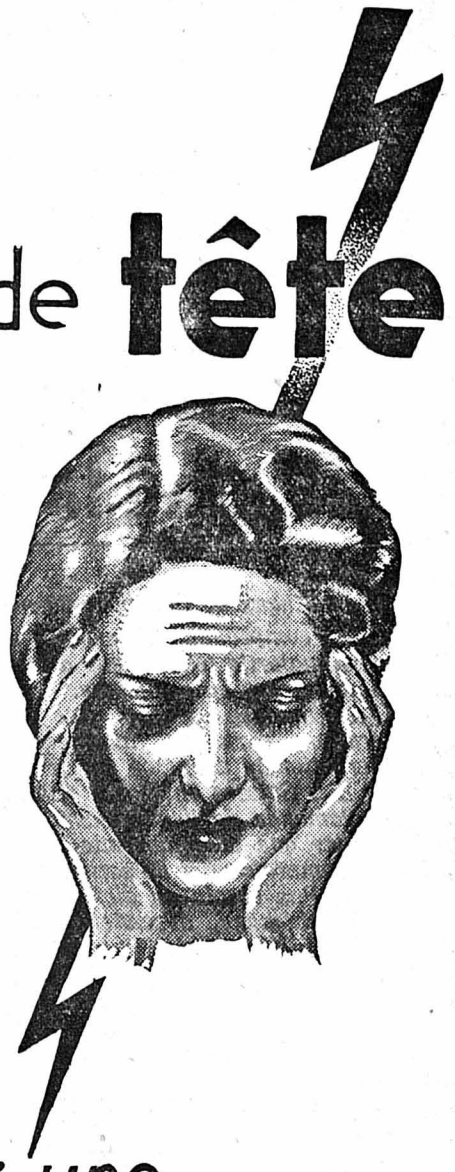

prenez une

Poudre KAFA

dans toutes les pharmacies

Fr. 1.50
la boîte de 10 poudres

Dépôt général:
PHARMACIE PRINCIPALE • GENÈVE

15164

Pour

l'achat d'un ——— **RADIO . SCHNEIDER-EMERY**
l'échange de votre ——— **RADIO . SCHNEIDER-EMERY**
la transformation de votre **RADIO . SCHNEIDER-EMERY**
la réparation de votre ——— **RADIO . SCHNEIDER-EMERY**
une **ANTENNE ANTIPARASITES . SCHNEIDER-EMERY**

TOURELLES, 19 TÉLÉPHONE 2.15.21

FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL* 21

Trois jeunes filles ont rêvé...

Roman par

MARIE DE WAILLY

— C'est à Georges qu'il faudrait dire cela, papa.

— Ton Georges, il a une taie sur les yeux. Est-ce que je sais ce qu'il pense, moi. Il y a quinze jours, il vantait les charmes de Mlle Montbard, dont il parle beaucoup moins aujourd'hui pour nous entretenir de la gentillesse de Mlle Reumeil.

— Charme et gentillesse n'ont pas la même signification.

— Crois-tu me l'apprendre ?... Seulement, une qui a le charme et la gentillesse, c'est Catherine.

— Que j'ai rencontrée avec Mme Hibernie comme ces dames sortaient de la maison, lance une voix joyeuse du seuil du salon.

— Jolie fille et pas bête, insiste l'aïeul en regardant complaisamment celui qui approche pour l'embrasser.

— Délicieuse, assure Georges, mais je n'ai eu que le temps de saluer ces dames et de prendre de leurs nouvelles, parce que je me pressais pour vous apprendre l'événement du jour.

Tante-marraine, qui s'éloignait en emportant la serviette de l'ingénieur, s'arrête et écoute.

Georges a l'air heureux; il s'est assis face à l'aïeul et se frotte les mains.

— Evénement à la fabrique ? demande Louise.

— Si l'on veut... Il s'est passé effectivement à la fabrique, mais l'action ne dépend pas toujours du cadre. Cet après-midi, j'étais dans mon bureau, quand on frappe. Naturellement, je dis «entrez», croyant à la venue d'un employé. Et, qui vois-je ?... Mlle Reumeil.

— J'attendais ce nom-là, grogne l'aïeul.

— Eh bien ! grand-père, tu es plus perspicace que moi, car je ne m'attendais pas à une visite... qui ne m'était pas destinée d'ailleurs.

— En venant chez toi.

— Parce que le bureau de M. Reumeil était vide et que sa fille supposait qu'il pouvait être chez moi.

— ...turellement...

— Alors ? demande tante-marraine.

Alors, Mlle Reumeil s'excuse en me trouvant seul, me demande si je sais où se trouve son père. Comme je l'ignorais, j'offre de le faire chercher par un garçon ; elle accepte. Je lui offre un siège et nous causons...

— Hum, hum, hum !...

— Tu es enrhumé, grand-père ?

— Non, je tousse comme ça, pour tousser. Je peux bien tousser, vingt mille bonnets carrés, puisque vous causez... Et de quoi causez-vous?... pluie, beau temps, vermicelle ?

— Je lui ai dit tout simplement quel plaisir j'éprouvais d'être reçu si aimablement par sa famille.

— A cette déclaration émise par un esprit vraiment supérieur, très neuve, très originale, elle a répliqué aimablement que sa famille était ravie d'accueillir un garçon de ton mérite.

— Mon Dieu, papa, comme tu traites Georges !

— Moi, je traite Georges !... Mais non; je résume des mondanités d'une intellectualité pure, Louise.

Le jeune homme rit de la boutade comme de la défense; il interrompt la querelle commençante en intercalant :

— Pas du tout. Mlle Reumeil me demande une cigarette, l'allume et me répond : « Notre intérieur est bien moderne, bien gens d'affaires ; il est vrai que mon père a au moins le mérite de la cordialité et ma mère est exquise. Mais quelle différence avec le milieu dans lequel vous avez été élevé, calme, douillet, de vieux meubles, j'en suis certaine, et une vieille servante; presque un cadre de province, très vieille France, un peu désuet et ravissant, et puis, votre grand-père... Oh ! il me semble qu'il doit être terrible, cet ancien magistrat... et je me représente votre tante si bonne, si maternelle. Comme votre foyer doit être reposant à côté du tourbillon mondain et d'affaires qui hante le nôtre ».

— Une bonne petite fille, dit Louise, tout de suite émue.

— Terrible ! elle a dit que j'étais terrible... répète l'aïeul vaguement flatté.

— Alors, voilà ce que j'ai répondu... peut-être un peu vivement... sans réfléchir... Et maintenant je m'en excuse parce que je vais peut-être contre-carrer tes projets, tante-marraine. Je lui ai dit : « Mademoiselle, vous devez posséder le don de seconde vue, car vous avez décrit exactement le cadre où j'ai grandi et ceux qui m'entourent. Grand-père est le plus terrible des hommes et tante-marraine la plus douce des femmes. Je suis certain qu'ils seraient ravis tous les deux de vous recevoir avec vos parents. Grand-père possède un muscat comme, même à prix d'or, on n'en trouve plus dans le commerce, et tante-marraine est la plus fine pâtissière du département de la Seine. Si vous m'y autorisez, je la prierai d'adresser une invitation à Mme Reumeil.

— Qu'a-t-elle répondu ? demande Louise, le coeur battant.

— Elle a frappé des mains comme une enfant, en s'écriant « Oh ! combien je suis heureuse... Vous me faites un grand plaisir. Mais Mlle Darcueil consentira-t-elle à laisser envahir son domicile ?... » Sur ma réponse affirmative, elle a ajouté : « Je ne vais plus vivre jusqu'au moment où ma mère recevra une invitation de votre tante. Croyez-vous qu'elle fixera une date rapprochée ? — Celle qui vous sera le plus agréable, Mademoiselle — Si elle pouvait dimanche... J'ai tant de hâte de connaître M. Darcueil, d'embrasser votre tante-marraine. — Si votre famille est libre dimanche prochain, je crois certain que la date conviendra à ma tante, Mademoiselle. — Alors, à dimanche, Monsieur.

— Dimanche ! vingt mille bonnets carrés !... dit avec force l'ancien magistrat.

— Dimanche !... répète Louise consternée.

— Eh bien quoi ! dimanche, lance furieusement l'aïeul, c'est entendu pour dimanche. La pilule est là, il faut l'avaler. Et puis, il y a une Providence... Louise, ne nie pas la Providence... Je serai content de les voir toutes les trois.

(A suivre.)

2me Feuille L'IMPARTIAL 2me Feuille

Le vote du projet financier

Et l'attitude de la Suisse romande

(Suite et fin)

D'autre part le Neuchâtelois, le Jurassien ou le Vaudois qui sort de son trou au moins une fois l'an, que ce soit avec la « Flèche », la « peuglise » de la Sagne ou le train d'Echallens, sait que si les dépenses de l'Etat ont augmenté, c'est aussi parce que la Suisse a subi depuis vingt ou trente ans des modifications démographiques ou économiques profondes. « En 1850, écrivait récemment un économiste, la population suisse s'élevait à 2,5 millions d'habitants ; en 1910, à 3,8 millions et au dernier recensement de 1930. notre pays comptait 4,1 millions d'habitants. Il faut bien se dire que ces fluctuations ont entraîné de gros changements dans la structure économique de notre pays. La Suisse s'est toujours plus industrialisée. Elle a dû s'adapter aux exigences des temps présents, tant en ce qui concerne la production que la distribution des biens. Ce serait donc commettre une grave injustice que de faire retomber sur les seules Autorités fédérales toute la responsabilité des dépenses accrues dont on se plaint. Le budget fédéral s'est enflé dans la proportion où la population s'est accrue et où l'on a cherché à maintenir un standard d'existence que la plupart des pays avoisinants nous envient... »

Ce sont là des constatations de fait qui n'ont pas échappé à l'opinion moyenne et qui expliquent en bonne partie pourquoi le peuple — et la Suisse romande en particulier — ont obéi à la préoccupation de ne pas affaiblir la position du Conseil fédéral mais de lui donner au contraire la possibilité d'assainir les finances publiques, d'aider les vieux et de mener à chef l'organisation de notre défense nationale.

* * *

Ceci dit, il faut bien reconnaître que pour une bonne partie de l'opinion acceptante, la plus grande même, le vote de dimanche n'est pas que joie, confiance et attendrissement...

Comme l'expliquait dans son commentaire la « Revue » : « Le scrutin de dimanche ne résoud rien ; il donne simplement à la Confédération le moyen de vivre sur le provisoire, ou... dans l'attente de déficits certains. Et, ajoutait notre confrère vaudois, rien ne sera résolu aussi longtemps que l'on n'aura pas séparé, par une haute barrière, le domaine fiscal des cantons de celui de la Confédération, que les économies seront un mot vide de substance, que le Parlement continuera à dépenser sans compter l'argent qu'il n'a pas. Si la réforme « définitive » des finances fédérales donne satisfaction aux Romands sur ces trois points essentiels, les malentendus qui marquent notre vie politique depuis quelques années, disparaîtront. Sinon... »

Sinon on peut penser que l'opinion romande dans son immense majorité se retournera contre le Conseil fédéral, comme elle le fit lors de récents scrutins, et préférera la méfiance ouverte à une collaboration nuancée de réserves. En effet, il importe que les compétences fiscales de la Confédération cessent de croître au détriment des cantons ; qu'on vote et accorde toujours des subventions nouvelles sans qu'on sache où prendre pour les payer ; enfin qu'on évite tout ce qui peut entraîner notre pays dans le désordre financier avant-coureur du trouble social.

Les Romands ont fait confiance au Conseil fédéral et à la démocratie.

Mais ce n'est pas pour qu'on en profite ou qu'on en abuse.

Paul BOURQUIN.

Les débats sur le budget vont s'ouvrir au Parlement

BERNE, 30. — La plus grande partie de la séance de mardi du Conseil fédéral a été consacrée à l'examen du projet de budget qui a été adopté avec quelques modifications et sera soumis sans tarder aux commissions parlementaires, qui se réuniront mercredi. Les groupes politiques se réuniront au cours de l'après-midi de lundi pour examiner le projet afin que le Conseil national puisse ouvrir les débats sur le budget dès le commencement de la séance à 18 heures.

L'arrêté fédéral, dans sa forme, est identique aux programmes financiers précédents à l'exception de deux points qui ne sont plus réglés de cette façon.

1. Les dispositions sur les augmentations des droits de douane. Ces dispositions font l'objet d'un arrêté du Conseil fédéral qui a également été adopté aujourd'hui. Cet arrêté ne se différencie en rien des programmes financiers précédents. Les Chambres n'auront qu'à en prendre connaissance.

2. Les dispositions sur l'impôt de crise et qui sont réglées par la loi adoptée dimanche. Ici encore les Chambres n'ont pas de décision à prendre.

Les dispositions sur les traitements du personnel ne subissent momentanément pas de modifications. Dans son message le Conseil fédéral déclare qu'il fera des propositions aussitôt que possible en vue de régler définitivement les traitements et d'assainir les caisses d'assurance.

Daladier l'a donnée... Daladier l'a reprise...

Une victime des décrets-loi

De «La Suisse», ce spirituel billet sur la loterie française condamnée à mort par celui-là même qui lui avait donné la vie.

Un gouvernement Daladier nous l'avait donnée. Un gouvernement Daladier nous la reprend. Que la volonté du gouvernement Daladier soit faite. Qui donc ? Mais cette loterie nationale dont un décret-loi vient de décider la mort pour le 1er janvier 1940.

Et l'oraison funèbre qui lui est faite dans le rapport au président de la République accompagnant le dit décret n'est guère déférente pour elle. On dirait les attendus d'un jugement sévère: «Si le système de la loterie peut être considéré comme un moyen exceptionnel et temporaire de parfaire les ressources publiques, y lit-on, il ne nous paraît pas qu'il puisse être admis au nombre des procédés normaux à utiliser pour alimenter le budget. Il se caractérise en effet par la faiblesse de son rendement, eu égard aux prélèvements importants qu'il entraîne sur les disponibilités des particuliers, et il présente de graves dangers d'ordre moral.»

Et v'lan pour les boules! Quels sont-ils, ces graves dangers d'ordre moral? Le jugement, pardon, le rapport va nous le dire: «.... le redressement économique, sans lequel aucun rétablissement financier ne saurait être escompté, suppose comme condition première que le goût du travail et l'esprit d'épargne reprennent leur vraie place et que l'amélioration des situations personnelles ne soit plus attendue du seul hasard.»

Voilà qui est fort bien dit; mais, si l'on s'en prend aux jeux de hasard, est-ce que cette pauvre loterie ne pourrait en l'occurrence se comparer au baudet de la fable ? Il y a de puissants seigneurs qui font au joueur en le croquant beaucoup d'honneur et beaucoup plus de «prélèvements sur les disponibilités des particuliers» comme s'exprime le rapport. Il n'y a guère, bon an mal an, qu'un tirage de la loterie par mois, tandis qu'il y a des courses de chevaux tous les jours et qu'avec l'institution du pari mutuel urbain, on a depuis quelques années, donné aux particuliers la faculté de «s'intéresser à l'amélioration de la race chevaline», sans avoir à aller sur les champs de courses, ni à recourir aux bons offices d'un bookmaker... Et que dire des jeux de casinos au nombre desquels on a, depuis quelques années également, introduit la fameuse roulette qui était alors le privilège de Monte-Carlo ?

Il faut avouer que nous ne nous doutions guère des «graves dangers d'ordre moral» au milieu desquels nous vivons par la faute de la loterie nationale. Tout un chacun alignait ses 11 francs pour se rendre acquéreur d'un de ces «dixièmes» qui ont maintenant la vogue de la loterie et qui permettaient à des oeuvres philanthropiques, comme celle des «Gueules cassées», de s'assurer des ressources intéressantes grâce à ce onzième franc. On avait ainsi dans sa poche de l'espoir pour tout un mois et, quand les sphères de la loterie avaient laissé tomber des chiffres qui n'étaient pas ceux que portait ce modeste bout de papier, on n'avait vraiment pas l'idée d'en faire un drame. Des tas de minuscules boutiques avaient champignonné dans les rues de Paris où une bonne dame, tassée derrière son guichet, vous vendait ces dixièmes d'espoirs avec un mot d'encouragement et un sourire qui déjà valait bien 11 francs. On avait même installé en certains endroits, dans les halls des gares par exemple, des machines compliquées qui vous distribuaient des dixièmes avec un conseil d'ordre astrologique par-dessus le marché.

Pour tout dire, la loterie était entrée dans les moeurs et, si elle faisait naître régulièrement bien des espoirs, elle ne provoquait plus cette frénésie qu'on avait connue au soir mémorable du tirage de la première tranche, où le Trocadéro se révéla deux fois trop petit pour contenir la foule des aspirants-spectateurs. Et, de même, si les premiers gagnants du gros lot furent pourchassés, interviewés, photographiés, on avait peu à peu perdu la curiosité de savoir sur qui étaient tombés les plus gros paquets de cette manne bienfaisante; il arrivait que ce fût sur l'Etat lui-même avec un billet invendu, ce qui augmentait, on l'avouera, le rendement que l'on juge maintenant trop faible...

Mais nous parlons de toutes ces choses au passé et nous avons tort. D'abord parce que le décret de la suppression a tout de même accordé à la loterie une agonie décente de plus d'un an; et ensuite parce que la longueur de ce délai nous incline à penser que, peut-être, d'ici-là, un autre décret pourra refaire ce que celui-ci a défait et que les adieux de la loterie ressembleront à ceux de Mayol...

CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Mercredi 30 novembre

Radio Suisse romande: 10,10 Emission radioscolaire. 12,29 Signal horaire. 12,30 Informations de l'A. T. S, et prévisions du temps, 12,40 Gramo-concert, 13,45 Disques. 14,00 Les émissions postscolaires. 16,59 Signal horaire. 17,00 Concert. 18,00 Emission pour la jeunesse. 18,50 Intermède. 19 15 Micro-Magazine, 19,50 Informations de l'A T. S. et prévisions du temps. 20,00 Concert. 21,00 Sur les routes de provence, 21,30 Récital de chant. 21,55 Pièce radiophonique. 22,20 La demi-heure des amateurs de jazz-hot et musique de danse.

Radio Suisse alémanique: 6,30 Gymnastique. 6,50 Concert d'orgue. 12,00 Météo, Le radio-orchestre. 12,29 Signal horaire. 12,40 Suite du concert. 13,20 Disques. 13,45 Signal horaire. 16,00 Disques. 16,30 Pour Madame. 16,59 Signal horaire. 18,30 Le quatuor à cordes. 19,20 Chants suisses, 20,10 Concert. 21,00 Danses classiques.

Télédiffusion: 12,00 Kemmelbach Musique d'opérettes viennoises. 20,10 Vienne: Concert.

12,00 Strasbourg: Concert. 17,00 Toulouse: Concert. 21,30 Lyon: Soirées théâtrales.

Emissions intéressantes: Lyon-la-Doua: 20,00 Em. bourguignonne. Paris PTT.: 21,30 Opéra. Cologne: 20,10 Concert varié. Munich. 21,00 Concert. Florence I: 20,30 Opérettes.

Jeudi 1er décembre

Radio Suisse romande: 12,29 Signal horaire. 12,30 Informations de l'ATS. et prévisions du temps. 12,40 Gramo-concert. 16,59 Signal horaire. 17,00 Concert. 18,00 Appel aux mères de famille suisses. 18,15 Le quart d'heure pour les malades. 18,30 Intermède. 18,50 Sports et tourisme. 19,00 Les sonates pour piano, de Beethoven. 19,30 Les lettres et les arts. 19,40 L'avis du docteur. 19,50 Informations de l'ATS. et prévisions du temps. 20,00 La demi-heure romande: Frédéric-César de La Harpe. 20,30 Pierre Dorian et Simone Sigal dans leur répertoire. 21,30 Henri IV, comédie en un acte. 21,55 Zoologie musicale. 22,35 Musique de danse.

Radio Suisse alémanique: 6,30 Gymnastique. 6,50 Opéras. 12,00 Météo. 12,27 Cours de bourse. 12,29 Signal horaire. 12,40 Enregistrement de chefs d'orchestre célèbres. 13,45 Signal horaire. 16,00 Romances et sonates de Beethoven. 16,30 Pour les malades. 17,00 Concert. 18,10 Musique populaire. 19,25 Disques. 19,40 Le Radio-orchestre. 21,15 Concert.

Télédiffusion: 12,00 Munich: Musique de jazz. 16,00 Vienne: Orchestre. 20,15 Francfort: Concert.

12,50 Montpellier: Concert. 16,45 Paris-Tour Eiffel: Concert. 22,15 Mâcon: Concert.

Emissions intéressantes: Bordeaux PTT.: 21,30 Orchestre. Lyon-la-Doua: 20,00 Chant et piano. Marseille-Provence: 21,30 Théâtre parlé. Strasbourg: 21,15 Concert d'harmonie. Breslau: 20,10 Soirée Beethoven. Vienne: 20,10: Emission populaire sur le Tyrol. Milan I: 21.00 Variétés.

CHANGES

Paris 11,48; Londres 20,495; New-York (câble 4,40 1/8; Buenos-Aires (Peso) 99.—; Bruxelles 74,45; Amsterdam 239,40; Berlin (mark libre) —; Prague 15,125; Stockholm 105,65; Oslo 103,—; Copenhague 91,55.

Le Moyen âge en plein 20me siècle

Choses vues et entendues en Prusse rhénane et dans la Sarre

On reçoit peu à peu, à Paris et à Londres, des précisions émanant de témoins oculaires, sur les pogroms qui viennent de se dérouler en Allemagne.

On sait maintenant que, d'une façon générale, le peuple allemand n'a pas «marché». Les atrocités ont été ordonnées par les autorités nazies. Pour les exécuter, on a trouvé seulement des «militants nazis». Et ce sont surtout de très jeunes gens — âgés parfois de moins de 20 ans — qui ont accepté cette basse besogne.

Les vieilles chroniques d'Aix-la-Chapelle contiennent de nombreux récits des persécutions antijuives. Mais il semble que les nazis ont battu les plus beaux records du moyen âge. A la fin d'octobre, on parlait déjà, dans la S. A. et la S. S., d'un «nettoyage radical». La nouvelle de la mort de von Rath, arrivant dans la soirée du 9 novembre, ne fit pas une grande impression sur la population. Mais, à 2 heures du matin, tous les chefs politiques du parti et de la jeunesse hitlérienne furent tirés de leur lit et reçurent l'ordre de se rendre en certains points de la ville. Peu après, les rues retentissaient du cri des victimes.

Des bandes de nazis armés traversaient les rues. Chaque chef de bande était muni d'une liste de magasins et logements juifs. Des camions pleins de pierres jusqu'au bord allaient et venaient, approvisionnant les pillards. Les fenêtres et les devantures volaient en éclats. Puis, dans les demeures violées, les nazis n'avaient d'égards ni pour l'âge, ni pour le sexe. Des juives et des juifs à peine vêtus furent traînés dans les rues, battus à coups de bâton, poursuivis et traqués comme des bêtes.

Dans la journée qui suivit, la synagogue fut arrosée de pétrole et incendiée. La foule assista d'abord silencieuse à ces horreurs. Puis elle manifesta son dégoût. Lorsqu'une vieille femme juive s'affaissa sur le pavé, massacrée par les coups d'un «Jeune Hitlérien» pendant que d'autres individus en uniforme se ruaient sur elle et l'assommaient en criant: «Faites crever cette salope juive», il y eut une bagarre sérieuse et la foule attaqua les assassins.

Malgré le danger qu'ils couraient, de nombreux habitants d'Aix-la-Chapelle offrirent aux juifs qui avaient pu échapper aux mains de leurs bourreaux, un gîte et les moyens de fuir.

Les catholiques disaient: «Aujourd'hui ce sont les synagogues qui brûlent, demain ce seront nos églises».

La „production artificielle de mères dénaturées"...

2.000 nains racistes

Par Francis de MIOMANDRE, Lauréat du Prix Goncourt

(Suite et fin)

Ce qu'il y a de certain, c'est que cet épouvantable système de déformation et d'écrasement, si efficace sur tout le reste du corps, n'a jamais réussi à toucher la tête. Et c'est pourquoi les nains sont si pénibles à regarder. La tête reste celle d'un homme. Sur ce corps d'enfant trapu (car cette orthopédie n'agit que faiblement sur la largeur), le chef, que rien n'a pu diminuer, reste celui d'un homme, et il semble rapporté sur les pauvres épaules.

Je ne sais ce que les lois pensent de ces pratiques infâmes. Peut-être les punissent-elles sévèrement. Mais elles doivent être bien faciles à tourner. Allez donc empêcher une famille de saltimbanques d'emmailloter ses gosses d'une certaine façon ! Pauvres nains fabriqués !...

Il en est certainement d'autres. A preuve, le congrès de Budapest. D'où viennent-ils, ceux-là ? Et que font-ils dans la vie ? Car il est impossible de croire qu'ils se sont tous échappés des baraques. Ce sont des nains indépendants, des nains si je puis dire authentiques et naturels. Et qui sait si leur protestation, tout en étant, au fond, très louable et très généreuse, ne comporte pas une petite arrière-pensée: celle de ne pas être confondus avec leurs frères... artificiels, celle d'éviter d'avoir à partager le territoire avec, somme toute, des métèques, des gens qui, si on les avait laissé pousser normalement, seraient peut-être devenus des géants ? C'est un peu cruel, oui. Mais on ne saurait maintenir l'intégrité d'une race si on la laisse en proie aux mélanges... Aucune aristocratie ne peut se fonder sans interdire farouchement le métissage. Imaginez ce qui arriverait à notre petite république de nains si elle ouvrait ses frontières aux monstres des baraques, qui sont des hommes comme les autres, mais simplement empêchés de l'être par accident provoqué. Au premier mariage entre l'une et l'autre de ces races, tout serait fini. Il y aurait une chance sur deux pour que l'enfant redevînt normal... et il faudrait le chasser de la communauté.

Maintenant, quelle suite le gouvernement hongrois donnera-t-il à la pétition de ces sympathiques hommes en miniature ? Je l'ignore. Mais je trouve qu'il serait cruel de la repousser. Il y a bien, en Patagonie, des gens qui ont tous au moins deux mètres de haut. Pourquoi n'y aurait-il pas, au centre de l'Europe, un groupe ethnique dont les membres auraient un mètre ? D'autant plus que, pour autant que j'aie pu observer ces choses, les vrais nains, ceux qui ne sont pas le produit lamentable de la torture, sont assez bien proportionnés. Ce sont des hommes et des femmes comme nous, mais simplement de taille moins élevée, et, pour ma part, je dois avouer que leur existence me procure une satisfaction toute spéciale.

Je ne pense pas, en effet, être le seul à avoir rêvé d'une humanité moins haute que la nôtre. «Microphilie!» diront les aliénistes et les médecins. Possible ! Mais je me refuse à croire que ce soit là une perversité, ni même une manie. Bien plutôt croirais-je qu'il s'agit d'un sentiment délicat et mystérieux, dont les racines plongent très loin dans l'inconscient de la race humaine. Quelque chose comme le résidu d'une ancienne croyance aux fées et aux lutins, à ces petits esprits de la nature, à la fois malicieux et inoffensifs, tout prêts à servir l'homme en le taquinant un peu, et dont Walt Disney entoure sa jolie princesse Blancheneige, dans un film qui a enchanté les coeurs simples du monde entier.

(Reproduction même partielle interdite).

20 Cts coûte le nouvel étui réclame

PASTILLES KLEIN

(jusqu'ici connues sous le nom de véritables pastilles Wybert Klein, mais pour les distinguer des autres pastilles Wybert elles s'appellent maintenant **Pastilles Klein).** **André Klein S. A., Bâle-Neue Welt.**

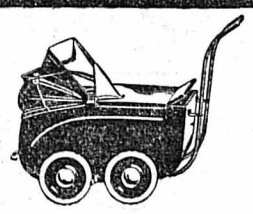

depuis Frs 17.80

LE BERCEAU D'OR RONDE 11 **RESERVE**

JOUETS et tous articles pour CADEAUX

Choix superbe Très bas prix 5% S. E. N. J.

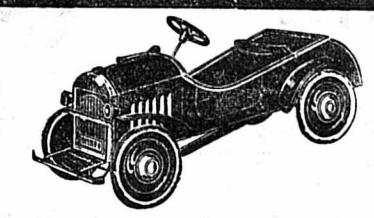

depuis Frs 22.-

La Beauté
parfaite en utilisant les produits de 15279
Coryse-Salomé
vendus au poids sans présentation coûteuse. Préparation de poudre d'après le teint
Eau de Cologne
depuis 55 cts le dl.
Balance 5.

CONCOURS

Demain dernier jour
pour participer à notre concours de slogans.
Fr. 250.— de prix pour une bonne idée. 15095

OLD ENGLAND
Rue Léopold-Robert 32 · Chaux-de-Fonds

GRANDE MAISON
Rue Léopold-Robert 32 · Chaux-de-Fonds

Les premiers tours du moteur sont les plus dangereux!

Pour éviter un frottement à sec, il est de toute importance d'employer en hiver une huile qui dès le premier tour du moteur parvient en quantité suffisante aux surfaces à lubrifier. Grâce à son excellente fluidité, la Single Shell circule avec une grande facilité dans le moteur, même par les froids les plus rigoureux.

SINGLE SHELL
pour départs rapides par temps froid

Pour les nouvelles voitures américaines employez le type spécial: AeroShell Winter

LUMINA S. A., La Chaux-de-Fonds 14731

Bibliothèque de la Ville
Collège Industriel Numa Droz 46 2me étage

Le Comité de la bibliothèque rappelle et recommande au public les différents services de l'institution.

Le service de prêts
Chaque jour — sauf le samedi — de 13 h. à 15 h. et de 20 h. à 21 h., le samedi de 10 à 12 h.

La salle de lecture
Chaque jour de 10 h. à 12 h., de 14 h. à 18 h. et — sauf le samedi — de 20 h. à 22 h 12037

LE PORTE-MINE 4 COULEURS
GARANTI
à Fr. 4.50 13076
SOLIDE — ELEGANT — PARFAIT
LIBRAIRIE WILLE

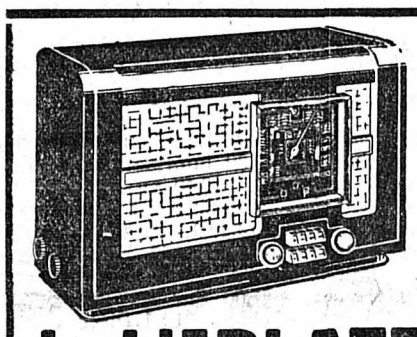

MEDIATOR M 64
Alternatif Fr. 428.-
Tous courants Fr. 468.-
UN EXCELLENT RADIO avec 8 boutons
J. L'EPLATTENIER
Grenier 3 15295 Tél. 2 16 95

LBERNER opticien Paix 45
La Chaux-de-fonds.

Seulement **Fr. 10.80**
No. 36 à 46
Soulier de travail cuir sport, avec ferrage léger.
Envoi franco contre remboursement.
Chaussures J. Kurth
La Chaux-de-Fonds 15263

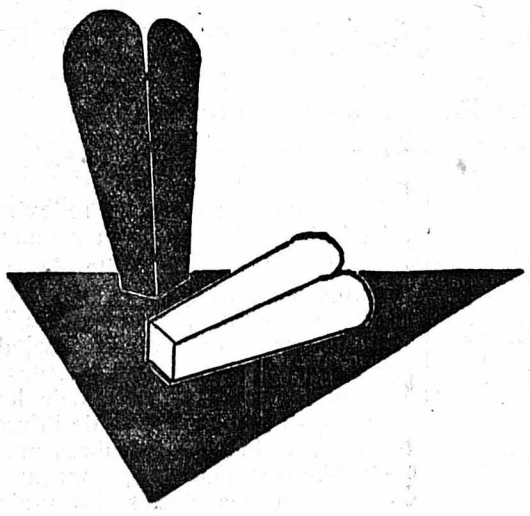

bonbons de notre confection et frais sans exception
GURTNER
14091

SANG pur
Qui purifie son sang prévient la maladie! Un bon dépuratif expulse de l'organisme, les déchets toxiques de la nutrition.
l'Elixir DE LONGUE VIE
„Marque Vignerons" (Véritable Elixir suédois)
est un dépuratif renommé et apprécié depuis plus de deux siècles. Il purifie le sang, stimule la digestion et combat la constipation. Flacons à fr. 1.25 et 3.75. Expédition rapide par la **Pharmacie des Vignerons, Berne 8.**
AS 9867 B 14847

Avis important
Le magasin pour l'**échange des bons, PARC 54a,**
est ouvert:
Tous les matins de 8 h. à 12 h.
Tous les après-midis de 14 h. à 18 h.
mardi après-midi excepté.
Samedi fermeture à 17 heures.
Visitez notre exposition sans engagement
Vous trouverez un beau choix en vaisselle, faïence, verrerie, ainsi qu'un grand nombre d'objets pour vos cadeaux.
SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Pour Noël et Nouvel-An
Droz & Co, vins, La Chaux-de-Fonds
ont réservé **pour vous deux grands vins:**
Vin du Valais Johannisberg
Clos Batasso 1937
exclusivité de la maison.
Moulin à Vent et Château des Jacques 1935. — Prix avantageux. Qualités merveilleuses. Tél 2 16 46. 15051

Croix d'Or
HOTEL-RESTAURANT
jeudis soir
Soupers aux tripes
dimanches soir
Soupers choucroute garnie
Louis RUFER 12494 Tél. 2 43 53

APPARTEMENT
Nord 87, 1er étage composé de six chambres, chambre de bains, chambre de bonne, est à louer pour de suite ou époque à convenir. — S'adresser à M. **Jacques Ducommun,** rue du Pont 14. 12778

Cause maladie et cause d'âge, à remettre de confiance, joli
magasin d'alimentation
sans concurrence, reprise 6000 fr. — Ecrire sous chiffre U 67284 X Publicitas, Genève. 15293

Baux à loyer. Imp. Courvoisier

L'actualité suisse

Le nouveau budget pour 1939

Un déficit augmenté de 30 millions

(De notre correspondant de Berne)

Berne, le 29 novembre.

Le vote de dimanche dernier a obligé le Conseil fédéral à modifier le projet de budget qu'il avait établi, il y a quelques jours. En effet, le «compromis» approuvé par le peuple et les Etats ne proroge pas purement et simplement le troisième programme financier, mais apporte quelques modifications qui ont, hélas, pour effet, d'augmenter le déficit. Mardi matin, donc, le gouvernement, après s'être félicité de la décision populaire, a sanctionné le « quatrième programme financier » que lui présentait M. Meyer.

Signalons, tout d'abord, une modification de forme. En effet, le Conseil fédéral a décidé de séparer de l'ensemble des mesures composant les successifs programmes financiers les droits d'entrée extraordinaires sur le sucre, le thé, le café, le malt, l'orge et les carburants liquides, pour en faire l'objet d'un arrêté spécial, ainsi qu'il en a le droit en vertu des pouvoirs spéciaux qui lui ont été accordés en 1921 et qui n'ont jamais été révoqués. Mais, il ne s'agit là que d'une formalité puisque les droits subsistent et ils continueront d'augmenter les recettes de la Confédération.

On sait que le texte voté dimanche autorise la Confédération à verser aux cantons 18 millions prélevés sur les recettes de l'alcool et du tabac, intégralement affectées depuis 1933 à la caisse fédérale. Ces 18 millions représentent donc une dépense nouvelle. D'autre part, les 30 millions de l'impôt de crise ne figureront plus au budget parmi les recettes. Ils seront portés à un compte spécial pour l'amortissement des dépenses militaires. Mais le déficit n'en sera pas augmenté d'autant, car une quinzaine de millions était déjà portée au budget à cette fin. Il n'en reste pas moins que ces deux dernières mesures aggravent le déficit de plus de 30 millions et le portent de 56 à 87 millions... sans préjudice des crédits extraordinaires qui seront votés l'an prochain.

Signalons encore que le Conseil fédéral ne fait aucune proposition concernant les traitements du personnel. Dans son message, il annonce cependant qu'à bref délai il déposera un projet tendant à reviser le statut des fonctionnaires afin de stabiliser les traitements. Cette question sera d'ailleurs liée à celle de l'assainissement des caisses de pension.

Aujourd'hui même, les commissions parlementaires se réunissent à Berne. Lundi, les groupes tiendront leur première séance de la session et, la semaine prochaine déjà, le projet de budget modifié après le vote du 27 novembre, viendra en discussion devant l'une des deux Chambres.

Chronique jurassienne

Nods. — Un oeil perforé.

Une vache un peu trop vive a donné un coup de corne à un domestique et lui a percé un oeil.

L'infortuné a été conduit à l'hôpital.

Chronique neuchâteloise

Officiers d'administration. — (Corr.).

Le groupement neuchâtelois des officiers d'administration s'est réuni lundi soir au Buffet de la Gare des Hauts-Geneveys, sous la présidence du capitaine Clottu, ancien quartier-maître de la place de Colombier, pour entendre un intéressant travail du colonel Hofmaenner, commissaire des guerres du 1er Corps, sur le développement progressif du service des subsistances dans l'armée suisse.

Le conférencier a développé avec compétence les améliorations constantes apportées chez nous à l'organisation de cet important service qui, d'après le rapport présenté en son temps par le général Wille, a donné pleine satisfaction pendant les mobilisations de la grande guerre.

Ce groupement d'officiers spécialisés, dont les séances mensuelles, toujours instructives, ont généralement lieu à Neuchâtel, tient à siéger de temps en temps dans un endroit plus central du canton pour permettre une plus forte participation des camarades des Montagnes, qui étaient cette fois-ci, particulièrement nombreux.

Cour d'assises.

La Cour d'assises se réunira le jeudi 8 décembre 1938, sous la présidence de M. Max Henry, assisté des juges Georges Dubois et Henri Bolle et des jurés Pierre Gendre, Jacques Renaud, Georges Wuthier, Emile Baumgartner, Arnold Borel et Henry Bovet.

Le Ministère public sera représenté par le Dr. Eugène Piaget.

La Cour d'Assises jugera les affaires suivantes :

Le matin dès 9 h. : sans administration de preuves : Affaire contre L. L., détenu, accusé de proxénétisme.

Sans administration de preuves : Affaire contre J.-J. S., détenu, accusé de faux et usage de faux.

Sans administration de preuves : Affaire contre D. T., détenu, accusé d'attentats à la pudeur et d'outrages publics aux mœurs.

Sans administration de preuves : Affaire pour abus de confiance.

L'après-midi dès 14 h. 30 : Avec administration de preuves : Affaire contre :

1. F. G. fils, détenu, accusé de vols multiples en récidive, tentative de vol, atteinte à la propriété, infraction à la Loi sur la circulation et évasion.
2. A. G., détenu, accusé de vol, complicité de vol, résistance, menaces, insultes et voies de fait envers la police.
3. E. J., détenu, accusé d'avoir agi comme fauteur de vol.
4. H. S., détenue, accusée d'avoir agi comme fauteur de vol, de résistance et voies de fait envers la police.
5. C. V., détenu, accusé de vol et d'avoir agi comme fauteur de vol.
6. R. R.-N., détenu, accusé d'avoir agi comme fauteur de vol.
7. R. Sch., domicilié à La Ch.-de-Fonds, accusé d'avoir agi comme fauteur de vol.
8. A. B., domicilié à Neuchâtel, accusé d'avoir agi comme fauteur de vol.
9. A. P., détenu, accusé de vol.

Un nouveau foyer de fièvre aphteuse.— Le village d'Enges est atteint.

La terrible maladie, qui semble prendre ces jours une envergure extraordinaire, a mis en émoi le petit village d'Enges.

Lundi après-midi, un foyer était découvert dans l'écurie de M. Jules Richard, ferme située au haut du village.

Immédiatement avisé, le vétérinaire cantonal Dr J. Besse, accompagné du chef de la gendarmerie ainsi que du Dr Waelchli, vétérinaire à la Neuveville, se sont rendus sur les lieux pour prendre les premières mesures. Deux jeunes veaux ont été contaminés par du lait écrémé et non stérilisé provenant de la laiterie de Cornaux. Toutes les précautions ont été prises pour éviter la propagation du mal. Ainsi les laitiers d'Enges ne peuvent plus livrer le lait de leur localité, mais celui de villages non infectés.

A Bevaix on prend également des mesures de précaution.

Des dispositions contre la fièvre aphteuse ont été prises dès dimanche à Bevaix, car un cas douteux signalé à Cortaillod, a incité le Conseil communal à la prudence. A cet effet, de la sciure additionnée de désinfectant a été répandue aux entrées des établissements publics.

Tous les trains de France arrivent normalement.

On annonce de Berne: Mercredi matin, on mande des Verrières, de Vallorbe, de Bâle, et de Genève que tous les trains de France sont arrivés normalement.

Une exposition au Locle

Peinture d'Octave Matthey

On nous écrit :

C'est incontestablement la plus belle exposition que nous ayons vue de lui, par le sentiment intime, unique, généreux, qu'on retrouve dans chaque chose, huile ou pastel, qu'on respire, si l'on peut dire, avec l'air, quand l'artiste lui-même est présent dans la salle... Je ne sais rien de plus agréable que le commerce muet de cette galerie de portraits, où l'oeil se réjouit tout à la fois de la ressemblance parfaite des modèles, avec la variété de la manière, du tissu profond et serré dont ils sont faits. Octave Matthey est, à coup sûr, un brillant portraitiste. Il traite la figure avec une sorte de nonchalante tendresse, qui semble ne lui coûter que l'appui d'un long regard de ses yeux bruns, si bons et parfois si pétillants d'esprit. Il s'empare de tout dans un visage, lui fût-il même connu de la veille, donnant la mesure de sa fine et sûre analyse aux détails imprévus ou naïfs. Le coloris est assez généralement de demi-jour, comme emprunté au meilleur fond de l'homme. C'est sans doute l'originalité du peintre Matthey que cette veine de l'homme si bien retrouvé dans le praticien. Il a des portraits hauts en couleur, mais c'est l'exception.

Les plus émouvants se comptent aussi parmi les posthumes. Ils sont très beaux. C'est bien ici le lieu de parler de la virtuosité d'Octave Matthey. Je l'ai vu travailler avec la complicité émue des parents d'une personne défunte, écouter les vivants, les épier à la dérobée, se perdre, monocle à l'oeil, dans l'examen d'une photographie, puis se mettre au travail et s'élever jusqu'à l'oeuvre d'art, jusqu'aux traits personnels du disparu. Je l'ai vu aller plus loin encore et laisser quelque inoubliable souvenir d'une jeune malade en traçant d'elle, à l'huile, un portrait poussé vers l'infini de la vision.

On veut qu'un portraitiste s'accommode mal de tous les dons et ne puisse être paysagiste, à titre égal. Ce qui étonne justement, c'est qu'Octave Matthey n'est pas moins l'un que l'autre; traitant paysages et portraits, à l'huile aussi bien qu'au pastel. Il a commencé par le pastel, mais l'huile l'attire invincibiement par ses profondeurs, sa transparence. Le pastel a des qualités de fraîcheur mais il est par matière un peu poussiéreux, et surtout mat. Or, Matthey, qui est fidèle aux vieilles traditions, peint par superposition et se voudrait sous le signe de l'émail holiandais. Il n'a qu'à faire. Son grand portrait de l'« horloger » est admirable. Qu'est-ce que la technique ? — C'est l'inspiration qui est tout.

Camille Mauclair parle dans son étude sur Chopin « des patries idéales que chacun de nous regrette; de ces prairies célestes où se promènent nos rêves et dont la hantise constitue ce que nous appelons le désir de l'infini.»

Il y a cette aspiration chez le peintre Octave Matthey.

L. BAILLOD.

Cinquantenaire des Sociétés des Maîtres-Coiffeurs de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

La Société des Maîtres-Coiffeurs réunis des Montagnes neuchâteloises a été fondée en 1888. Un seul des membres fondateurs est encore vivant. En 1911, les maîtres-coiffeurs du Locle constituèrent une section autonome. Toutes deux sont membres de l'Association suisse des Maîtres-Coiffeurs. Nos figaros viennent de fêter dignement le cinquantenaire de leur société. Ils reçurent de nombreux témoignages de sympathie et d'estime. Les souvenirs offerts par le comité central et des sections soeurs sont exposés dans la vitrine du salon Will, à la rue Léopold-Robert 19.

„Club des Empailleurs"...

Cotisations en faveur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, destinées à la mise sur pied des collections du Dr Monnard rapportées de l'Oubanghi :

Listes précédentes :	Fr. 519.50
Fabrique de lames de rasoirs, Tavannes	20.—
Union cadette S.	3.—
Total à ce jour :	Fr. 542.50

SPORTS

Hockey sur glace. — Avant le championnat du monde

La dernière inscription reçue par les organisateurs à Bâle et à Zurich du championnat du monde est celle de l'Italie. Depuis deux ans, les Italiens avaient renoncé à prendre part au meeting mondial.

Football. — Le calendrier du second tour.

Réuni samedi à Genève, le comité de ligue nationale a établi le calendrier du second tour. Ce calendrier se présente comme suit :

11 décembre. — Matches de championnat : Lucerne-Grasshoppers ; Chaux-de-Fonds-Bâle ; Lausanne - Bienne ; Granges - Servette ; Nordstern-Young Boys; Young Fellows-Lugano.

18 décembre. — Matches de championnat : Young Fellows - Lucerne ; Lugano - Nordstern; Young Boys-Granges; Servette-Lausanne; Bienne-Chaux-de-Fonds; Bâle-Grasshoppers.

25 décembre et 1er janvier. — Libres.

8 janvier. — 4me tour de la Coupe de Suisse.

15 janvier. — Matches de championnat : Lucerne-Bâle ; Grasshoppers-Bienne ; Chaux-de-Fonds-Servette; Lausanne-Young Boys ; Granges-Lugano; Nordstern-Young Fellows.

22 janvier. — Matches de championnat: Nordstern-Lucerne; Young Fellows-Granges ; Lugano-Lausanne ; Young Boys - Chaux-de-Fonds ; Servette-Grasshoppers; Bienne-Bâle.

29 janvier. — 5me tour de la Coupe de Suisse.

5 février. — Journée libre réservée éventuellement pour jouer les matches renvoyés.

12 février. — Eventuellement : match Portugal-Suisse, à Lisbonne; journée libre pour le championnat vu l'organisation du championnat du monde de hockey sur glace en Suisse.

19 février. — 6me tour de la Coupe de Suisse.

26 février. — Matches de championnat: Lucerne-Bienne ; Bâle-Servette ; Grasshoppers-Young-Boys; Chaux-de-Fonds-Lugano; Lausanne-Young Fellows; Granges-Nordstern.

5 mars. — Demi-finale de la Coupe de Suisse.

12 mars. — Matches de championnat: Granges-Lucerne; Nordstern - Lausanne; Young Fellows - Chaux-de-Fonds; Lugano-Grasshoppers; Young Boys-Bâle; Servette-Bienne.

19 mars. — Matches de championnat: Lucerne - Servette ; Bienne-Young Boys ; Bâle-Lugano; Grasshoppers-Young Fellows; Chaux-de-Fonds-Nordstern; Lausanne-Granges.

26 mars. — Matches de championnat: Lausanne-Lucerne; Granges-Chaux-de-Fonds; Nordstern-Grasshoppers; Young Fellows-Bâle; Lugano-Bienne; Young Boys-Servette.

2 avril. — Match international Suisse-Hongrie.

10 avril. — Finale de la Coupe de Suisse à Berne.

16 avril. — Matches de championnat: Lucerne-Young Boys; Servette-Lugano; Bienne-Young Fellows; Bâle-Nordstern; Grasshoppers-Granges; Chaux-de-Fonds-Lausanne.

23 avril. — Matches de championnat: Chaux-de-Fonds-Lucerne; Lausanne - Grasshoppers; Granges-Bâle; Nordstern-Bienne; Young Fellows-Servette; Lugano-Young Boys.

30 avril. — Dernière journée du championnat: Lucerne-Lugano; Young Boys-Young Fellows; Servette-Nordstern; Bienne-Granges; Bâle-Lausanne; Grasshoppers-Chaux-de-Fonds.

7 mai. — Match international Suisse-Hollande.

14 mai. — Match international Belgique-Suisse à Bruxelles; match représentatif Suisse-Luxembourg.

4 juin. — Match international Pologne-Suisse à Varsovie.

Football. — Un match Hollande-Allemagne interdit à Rotterdam

Le bourgmestre de Rotterdam a interdit le match de football qui devait se disputer dans cette ville le 11 décembre prochain entre les équipes représentatives de Hollande et d'Allemagne. Le bourgmestre invoque comme motif de sa décision la volonté d'empêcher que l'ordre public ne soit troublé.

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction, elle n'engage pas le journal.)

Le Club des Gangsters.

Le groupe littéraire de l'U. C. J. G. interprétera aujourd'hui et demain soir, à Beau-Site, une des meilleures, une des plus divertissantes pièces policières de ces dernières années: « Le Club des Gangsters ». Cette comédie qui est tout invention, gaîté, verve comique excellente, excite la curiosité suivant une progression sans faiblesse. On ne peut cesser de rire devant les trouvailles intelligentes composant cette pièce qui est en réalité une caricature fort réussie de la pièce policière. C'est un spectacle original à ne pas manquer !

La Bible, sa formation, son autorité.

Sujet aussi vieux que le christianisme, mais toujours jeune et capital pour tous ceux qui cherchent, avec droiture et sincérité, la source la plus profonde et la plus féconde de la vie. Malgré les attaques diverses qui ont été dirigées, au cours de l'histoire, contre elle et son influence, la Bible est restée l'inspiratrice la plus puissante des vies héroïques et la semence éternelle de la lumière.

Cette Bible que l'on voit dans tous nos foyers, d'où vient-elle et quelle est sa vraie valeur ? Il est urgent d'être au clair sur cette question si l'on veut donner, dans sa vie, à la Bible la place à laquelle elle a droit. C'est le sujet que traitera M. le professeur Franz Leenhardt, de l'Université de Genève, dans une conférence publique, ouverte à chacun, qui sera donnée, sous les auspices des Eglises Nationale et Indépendante, le jeudi 1er décembre, à 20 h. 15, dans la grande salle de la Croix-Bleue.

Chacun y est très cordialement invité.

Bulletin de bourse

du mercredi 30 novembre 1938

Banque Fédérale 542 d. ; Crédit Suisse 667 ; S. B. S. 628; U. B. S. 580; Leu et Co priv. 385 d.; Commerciale de Bâle 450; Electrobank 476; Conti Lino 180; Motor Colombus 262; Saeg «A» 71 ; Dito priv. 356 ; Indelec 408 ; Italo-Suisse priv. 139 ; Ad. Saurer 280 ; Aluminium 2770 ; Bally 1085; Brown-Boveri 205; Aciéries Fischer 612 d.; Kraftwerk Laufenbourg 730 d.; Giubiasco Lino 103; Lonza 501 d.; Nestlé 1234; Entr. Sulzer 708 ; Baltimore 31 ½ ; Pennsylvania 92 ¾ ; Hispano A. C. 1090; Dito D. 216; Dito E. 216 ; Italo-Argentina 145 ; Royal Dutch 785 ; Standard Oil 234; General Electric 185; International Nickel 233 ; Kennecott Copper 194 ; Montgomery Ward 214 ½ ; Am. Séc. ord. 30 ¾ ; Dito priv. 418; Séparator 123; Allumettes B. 31; Caoutchouc fin. 30; Schappe Bâle 435 d.; Chimique Bâle 6025; Chimique Sandoz 9200; Oblig. 3 % C. F. F. diff. 1903 100 ½ %.

Bulletin communiqué à titre d'indication par la Banque fédérale S. A.

Bulletin touristique

(Communiqué sans responsabilité).

Mercredi 30 novembre

Etat général de nos routes à 8 h. du matin :

Vue des Alpes: Praticable sans chaînes.

Cibourg: Praticable sans chaînes.

Grand Garage des Montagnes S. A Automobiles, La Chaux-de-Fonds. Tél. 2.26.83.

Administrateur : Otto Peter.

Bulletin météorologique des C. F. F.

du 30 novembre, à 7 heures du matin

Altit. en m.	STATIONS	Temp. centig.	TEMPS	VENT
280	Bâle	6	Couvert	Calme
543	Berne	2	Qques nuages	»
587	Coire	2	Brouillard	»
1543	Davos	- 4	Couvert	»
632	Fribourg	3	Nébuleux	»
394	Genève	6	»	»
475	Glaris	- 2	»	»
1109	Goeschenen	2	Nuageux	»
566	Interlaken	4	Nébuleux	»
995	La Chaux-de-Fds	2	Couvert	»
450	Lausanne	8	»	»
208	Locarno	9	Qques nuages	»
338	Lugano	10	»	»
439	Lucerne	3	Couvert	»
398	Montreux	8	»	»
482	Neuchâtel	4	Nébuleux	»
505	Ragaz	1	Brouillard	»
673	St-Gall	1	Qques nuages	»
1856	St-Moritz	- 1	»	»
407	Schaffhouse	3	Nébuleux	»
1606	Schuls-Tarasp	0	Nuageux	V. d'ouest
537	Sierre	6	»	Calme
562	Thoune	3	Couvert	»
389	Vevey	7	»	»
1609	Zermatt	0	Pluie probable	»
410	Zurich	0	Nébuleux	»

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

NOTRE CHRONIQUE AGRICOLE

Pour bien récolter, il faut bien labourer, mais aussi bien fumer Les engrais doivent être épandus à temps.

(Correspondance particulière de l'Impartial)

Saignelégier, le 29 novembre.

Nous avons remarqué, au cours de cet automne, que les paysans ont su mettre à profit les beaux jours d'octobre pour fumer les prairies. C'est du bon travail qui assurera une bonne récolte. Le moins débrouillard des agriculteurs comprendra combien les engrais naturels sont plus profitables aux prairies, s'ils sont épandus en automne. L'hiver aura le temps de les assimiler complètement au sol, alors qu'il faudra en ramasser les trois quarts avec les fourrages, si l'épandage s'est fait trop tard au printemps.

La fumure tardive des prairies est préjudiciable au fermier, comme aussi l'épandage tardif des engrais chimiques. Pour les deux genres d'engrais, le laboureur doit savoir quand et où les épandre. Il doit aussi savoir les choisir parmi l'innombrable liste des engrais composés et pourcentés avec des indications insuffisamment explicites pour l'homme des champs.

On admet, même dans les laboratoires où l'on analyse la terre, pour indiquer aux cultivateurs les meilleurs moyens de le faire produire, que le meilleur engrais des champs et des prairies restera toujours le fumier de ferme, mais que la fumure artificielle complète et remplace la fumure naturelle et qu'elle favorise la bonne récolte. Elle doit remplacer même entièrement le fumier de ferme, dans certaines régions où les effectifs de bétail ne sont pas suffisants pour pourvoir aux besoins annuels de fumer les cultures.

Il faut donc avoir recours aux fumures artificielles comme complément, mais comment pratiquer pour obtenir le meilleur résultat. Voici ce que dit à ce sujet, un ingénieur agronome, dans une revue d'agriculture :

Tout aussi grand qu'est le nombre des différents genres d'engrais, tout aussi grand est le nombre de fautes qui peuvent se commettre, lors de leur emploi. Mais les deux principales fautes que nous commettons toujours sont: une fumure unilatérale et une fumure trop tardive. Nos plantes ont, en premier lieu, besoin de quatre principales matières nutritives : d'azote, d'acide phosphorique, de potasse et de chaux. Mais combien souvent nous nous contentons de leur appliquer une seule de ces matières. Qui est-ce qui ne se souvient pas, par exemple, de s'être contenté de donner au seigle, comme fumure, une vigoureuse dose de kaïnite. Ou encore, on trouvait suffisant d'appliquer aux pommes de terre, outre un amendement de fumier de ferme, un quintal de sel de potasse à 40 %, parce qu'on avait entendu dire que la pomme de terre avait surtout besoin de potasse. Mais rappelons-nous des années de sécheresse, que nous avons derrière nous. Parfois il était curieux de constater que les mêmes cultures de seigle et d'avoine qui se trouvaient dans un même sol et qui avaient reçu des façons culturales analogues, supportaient la sécheresse tout différemment. Alors que la végétation était très éprouvée dans un champ, celle du terrain voisin n'indiquait aucune trace de sécheresse. Ce fait est presque toujours à attribuer à une fumure défectueuse. Les plantes ont besoin d'une certaine quantité de chacune des quatre matières nutritives et si une seule partie manque, elles en souffrent. Rappelons-nous pour toujours de cela: on emploiera préférablement une quantié moindre de chacune des principales matières qu'une seule matière nutritive en surabondance. La chaux ne devra évidemment pas être employée tous les ans, mais à des intervalles déterminés. Nous devons procéder à l'épandage des engrais assez tôt pour que les matières nutritives des différents engrais se trouvent à la disposition des plantes sous une forme soluble, dès qu'elles en auront besoin. On croit souvent que toutes les matières fertilisantes, artificielles, se dissolvent immédiatement, dès qu'elles se trouvent dans le sol. Cet avis n'est pas tout à fait juste, car nous avons un nombre d'engrais artificiels qui seront seulement après un certain temps assez dissous, pour que les plantes puissent s'en servir pour leur développement. De grandes pertes de rendement proviennent du fait que l'effet de certains engrais s'est manifesté trop tard. Pour mieux comprendre la fumure, il est absolument indispensable que chacun connaisse exactement la solubilité des engrais à employer. Pour prévenir des fautes, nous épandrons à l'avenir les engrais plus tôt, particulièrement ceux destinés aux céréales de printemps devront être épandus simultanément avec la préparation du sol. Al. G.

Les soins à donner aux arbres fruitiers au cours de l'hiver

Les soins à prodiguer aux arbres débutent non seulement après Nouvel-An, mais déjà au mois de novembre. Il s'agit tout d'abord de contrôler son verger, ce qui est du reste d'une grande importance, afin de savoir où l'on en est. Les travaux de verger entrant en considération comprennent :

1. La suppression des foyers d'infection de maladie, des ruines d'arbres qui nuisent plus qu'ils ne rapportent.
2. La désignation pour le surgreffage des arbres sains et vigoureux, mais produisant des fruits de valeur inférieure. Le dit surgreffage étant prévu pour le printemps prochain. Profitez des actions de surgreffage, subventionnées par la Régie des alcools.
3. la taille du reste des arbres, taille bien comprise, dont le but est un éclaircissement suffisant de la couronne.
4. Le nettoyage du verger. Ramassez feuilles, bois mort, etc.
5. L'ameublissement du sol et la fumure.
6. La lutte contre maladies et insectes nuisibles par un traitement d'hiver au moyen de produits ayant fait leurs preuves.

Chaque arboriculteur devrait établir à cet usage un programme pour les travaux dans le verger. Que celui qui ne se sent pas assez qualifié et versé dans ce domaine pour exécuter lui-même les travaux de soins, aie recours à un arboriculteur professionnel, un garde-verger. Quiconque désire être renseigné sur les questions arboricoles peut s'adresser aux sociétés d'arboriculture ou à la Station cantonale d'arboriculture.

Station cant. d'arboriculture Oeschberg.

Mesures en vue de la transformation et de l'amélioration de la culture fruitière

La semaine dernière, le Conseil fédéral a, en vertu de l'art. 24 de la loi sur l'alcool, autorisé la Régie des alcools et la Division de l'agriculture à prendre les mêmes mesures que l'an dernier pour encourager la transformation des vergers et la production des fruits de table et des fruits à cidre de bonne qualité.

Il a accordé à cet effet un nouveau crédit de 300,000 francs. Cette allocation doit permettre de continuer l'oeuvre entreprise et développée surtout depuis ces deux dernières années en vue de transformer et d'améliorer l'arboriculture fruitière. Les travaux déjà exécutés par les stations cantonales d'arboriculture ont pris une grande extension. De l'automne 1936 au printemps 1938, un million d'arbres fruitiers ont été taillés selon de nouvelles méthodes grâce aux crédits de 600,000 francs mis à disposition et 63,000 greffés avec de meilleures variétés. Au cours des actions d'assainissement, des dizaines de milliers d'arbres parasités ou en ruine ont été éliminés. De jeunes poiriers produisant des fruit à cidre de qualité inférieure ont en outre été arrachés. Les moyens mis à disposition ont encore permis de couvrir les frais du contrôle des pépinières et de l'importation des arbres, ceux relatifs à l'amélioration et à la limitation des variété, à l'organisation et à la surveillance des travaux.

Ces mesures en faveur du verger suisse ont été nécessitées par un changement total des conditions d'écoulement de nos fruits : alors qu'auparavant, les excédents de poires à cidre s'en allaient par milliers de wagons en Allemagne et en Autriche, aujourd'hui quelques centaines de wagons seulement prennent le chemin de l'étranger. Grâce aux importants subsides de la Régie, il a été possible, en automne 1937 et cet automne, d'éviter une débâcle du marché des poires. Quant aux fruits de table, les nombreuses variétés d'automne qui ne peuvent guère se conserver sont difficiles à écouler.

Ces faits nous montrent le but qu'il faut assigner à la transformation des vergers. Aux fruits à cidre de mauvaise qualité et aux pommes d'automne ne pouvant se conserver, il y a lieu de substituer de bons fruits à cidre et de bonnes variétés de fruits de garde. L'écoulement de nos récoltes de fruits pose des problèmes nouveaux et difficiles. La transformation et l'amélioration méthodiques de nos vergers contribuent largement à les résoudre. Grâce à la loi actuelle sur l'alcool, des mesures ont pu être prises à cet effet. C'est pour en assurer la continuation que le Conseil fédéral vient, par son arrêté précité, de mettre à disposition un nouveau crédit de 300,000 francs.

Quand le temps s'en mêle

— Vous avez l'air triste, Mme Durand.
— C'est le temps que nous avons à présent, Mme Dupont. Un jour froid, un jour chaud. On ne sait jamais ce que l'on doit porter au mont de Piété !

La Sainte-Catherine agricole

Sainte-Catherine qui tombe le 25 novembre, est fêtée par les demoiselles en passe de devenir «vieille fille», leurs vingt-cinq ans dépassés. Elle donne lieu à toute une variété de manifestations qui tournent souvent en folles équipées, après l'assistance aux messes de Ste-Catherine, dans la plupart des grandes villes de France.

Quelle influence cette sainte peut-elle avoir sur l'agriculture ?

Il nous paraît bien difficile de répondre à cette question avec des témoignages patents; toujours est-il que certains proverbes du vieux temps, rimé à la diable, relatifs au temps, remportent un succès certain, étant donnée l'époque où le calendrier place la Ste-Catherine, soit à l'entrée de l'hiver et à l'arrivée des frimas,

A Sainte-Catherine, fais moudre ton blé
Car à Saint-André, le bief sera gelé.

Le poète ne risquait guère de se tromper en écrivant ces vers; à Saint-André, le 30 novembre, généralement il gèle! Les sentences suivantes sortent des mêmes causes :

Sainte-Catherine amène la farine,

c'est-à-dire la neige,

La Sainte-Catherine
Apporte toujours la «couétine»,

c'est-à-dire le mauvais temps et le froid.

On dit aussi que l'année sera bonne quand il tonne vers l'époque de la Sainte-Catherine; ce ne fut pas le cas cette année!

Player's a créé pour vous la cigarette
Garantie de qualité
à 65 cts. les 20 p.
100 % VIRGINIA N° 6
AS 6450 G 15070

BUREAU COMMERCIAL - Darcourt EVARD
Rue Léopold Robert 37 Tél. 23.446
Gérances d'immeubles - Gérances de fortunes - Tutelles
Achat et vente de titres - Renseignements - Recouvrements
Recours en matière d'impôts - Tenue, revision et expertises de comptabilités 8035

AS 6344 L 15275

VOICI la nouvelle Chemise Smoking en vogue. Elle se porte avec veston droit ou croisé. La véritable et confortable chemise de bal,
« THE ORIGINAL LAMBETH SHIRT »
ne donne plus l'impression d'un carcan. On y est à l'aise, le col ne gêne plus. C'est la chemise à la mode. 15316
SEUL CONCESSIONNAIRE:
CANTON
29, Rue Léopold-Robert.
LA CHAUX-DE-FONDS

Enchères publiques
Le lundi 5 décembre 1938, dès 14 heures, sur place, rue du Collège 27, au 1er étage, à La Chaux-de-Fonds, l'office soussigné exposera en vente un lot de thé Karak d'environ 3400 kg.
Vente au comptant conformément à la L. P.
Office des Poursuites
La Chaux de Fonds
15296

Importante fabrique cherche
1 Faiseur d'étampes très qualifié
pour pièces d'horlogerie, ainsi que
1 Faiseur d'étampes de boîtes
très expérimenté, pour boîtes métal rondes et fantaisie. Situation stable pour personnes absolument capables — Offres détaillées avec indication d'âge, prétentions, références, accompagnées de copies de certificats à adresser sous chiffre G. 6781 Q. à Publicitas Bienne
A 16793 X 15281

ADMINISTRATION DE L'IMPARTIAL
Compte de Chèques postaux
IVb 325

Fabrique d'horlogerie de Bienne demande
BON MECANICIEN-OUTILLEUR
connaissant la fabrication des étampes — Adresser les offres avec copies de certificats et curriculum vitæ sous chiffre Q 22321 U à Publicitas, Bienne. AS17089 J 15309

TECHNICIEN-MECANICIEN
trouverait de suite place stable dans fabrique de machines de la place de Bienne. Des intéressés capables avec expériences pratiques dans la construction de petites machines ou tils auront la préférence. — Offre sous chiffre R 22323 U à Publicitas, Bienne. 15308

Mécanicien-outilleur
de première force, est demandé par atelier mécanique de grande précision (pour Bienne). — Adresser offres sous chiffre A. R. 15319, au bureau de L'IMPARTIAL. Discrétion absolue. 15319

Abonnements de fruits et légumes
Un mois d'essai avec 10% de remise
Demandez prospectus à Bruno Rœthlisberger, « Vers le Fruit Parfait », à Wavre (Neuchâtel) Tél. 7 52 61 (8 à 10 h.) 14447

On s'abonne en tout temps à l'IMPARTIAL

SKIEURS

avant la neige réduction sur les réparations, fixations et pose des arêtes. Skis pour adultes,
moulurés frêne, la paire depuis. . . Fr. 22.—
hickory, la paire depuis . . . . . Fr. 25.—
montés avec bonne fixation 15321

FRANDELLE PAIX 13

REX

Mercredi et jeudi
Irrévocablement les 2 dernières des
GENS DU VOYAGE
Le plus grand succès, Françoise ROSAY 15337
Ne pas voir ce film, c'est manquer du beau cinéma

Dès vendredi
Le plus gros succès musical
Sur l'Avenue
avec Madeleine Caroll - Dick Powell et les
3 RITZ BROTHERS
REX

Etat-civil du 29 novembre 1938

Promesse de mariage

Donzé, Adalbert-Gérard, ouvrier aux assortiments et Brossard, Héléne-Julia, tous deux Bernois.

Mariage civil

Bianchi, Massimo-Daniele, négociant, Italien, et Aubert, Berthe Alice, Vaudoise.

Décès

9105. Schenkel née Laubscher, Rose-Margaritha, épouse de Alphonse-Auguste, Bernoise, née le 30 juin 1888. — Incinération Perret, Maurice-Alfred, fils de Louis-Alfred et de Martha-Irma née Perret, Neuchâtelois, né le 8 septembre 1917.

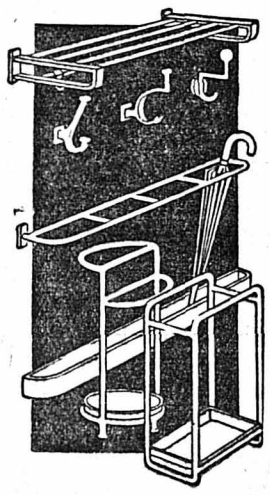

A&W Kaufmann
8-10 rue du Marché 14934

Café-Restaurant
Terminus
Léopold Robert 61. Tél. 23.59
Tous les samedis soir 9480
TRIPES
samedi soir et dimanche matin après-midi et soir
CONCERT

THEATRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Dimanche 4 décembre 1938
Matinée à 15 h. (En matinée et soirée) Soirée à 20 h. 30
Deux représentations extraordinaires
TOURNEE OFFICIELLE DE GRAND GALA DU
THEATRE DE PARIS
Direction : Léon Volterra
Georges Rondax
Dans le rôle de Lucien Pousset qu'il a joué 300 fois au Théâtre de Paris
Georgette Maxane
Dans le rôle d'Hermine qu'elle a joué à Paris
Robert Guillon
dans
La Fessée
Pièce gaie en trois actes de M. JEAN DE LETRAZ
Auteur de « BICHON »
avec
Suzanne Larzac
MADE SYLVERE NINETTE LANDEL
LISE DORETTE GASTON REOLA
et
VALLIERY
600 représentations à Paris
3 heures de fou-rire 15343
Prix des places : de Fr. 1.80 à Fr. 5.50 (taxes comp.)
Location ouverte tous les jours de 9 heures à 19 heures au magasin de tabacs du Théâtre — Téléphone 2.25.15

Usego
Conserves-USEGO

Ananas	
fancy, boîte de 12 tranches	1.90
fancy, boîte de 8 tranches	1.05
Macédoine de fruits	
Boîte 1/1	1.40
Asperges	
Boîtes diverses à différents prix.	
	NET
Pois moyens Boîte 1/1	—.80
Pois fins Boîte 1/1	1.—
Pois et carottes Boîte 1/1	—.80
Haricots verts fins Boîte 1/1	1.—
Haricots verts moyens Boîte 1/1	—.75
Haricots-beurre verts naturels Boîte 1/1	—.75

dans les magasins Usego
Bonne marchandise bon marché !

Un cadeau qui fait plaisir et a toujours sa valeur.
Une bague avec brillants choisis avant le montage
Une chevalière moderne d'après dessin.
Gourmettes, colliers, etc. 15338
FIANCÉS, pour toute commande d'alliances, il vous sera offert un joli cadeau.
Tous genres d'alliances
dernière création **l'alliance à facettes**
W. BRANDT
Serre 63 BIJOUTIER Tél. 2 31 07
Un bijou marque **WIBRA** est un bijou unique, de fabrication suisse, fait entièrement la main et a portée de toutes les bourses.

Chronographes
Remonteurs qualifiés seraient engagés de suite. Nouveaux calibres. Travail bien rétribué. — S'adresser chez **Breitling S. A.**, Montbrillant 3. 15327

Employée de bureau
connaissant la sténo-dactylographie et la branche horlogère, serait engagée par maison d'exportation de la place. — Faire offres sous chiffre **S. R. 15341** au bureau de l'Impartial. 15341

CREME MARRONS
Un délice !
TSCHUDIN
confiseur
téléphone 21.68
léopold robert 66

Atelier chauffé
Succès 9, à louer pour le 30 avril. Place pour 10 à 12 ouvriers. — S'adresser à **Gérances & Contentieux S. A.**, rue Léopold Robert 32. 15194

A LOUER
pour de suite ou à convenir, plusieurs appartements de 2, 3 ou 4 pièces, toutes dépendances, maison d'ordre, plein soleil. — S'adr. à **M. Wyser**, rue du Rocher 20.

LOCAL
d'environ 40 m2, à l'usage de bureau, à louer pour époque à convenir. — S'adresser à la **Banque Cantonale**, 44, rue Léopold-Robert. 13091

Femme de chambre
très expérimentée et sérieuse, ayant références de 1er ordre est demandée dans villa des bords du lac de Zurich. Bon gage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 15317

A louer
Progrès 13, beau logement de 3 pièces, W. C. intérieurs et toutes dépendances, ainsi qu'un **atelier** bien éclairé. — S'adresser au 2me étage. 13427

MECANICIEN
On demande 1 bon mécanicien faiseur d'étampes de boîtes et ébauches.
1 bon mécanicien pour petits outillages et machines de précision.
Offres sous chiffre **G. P. 15345** au bureau de l'IMPARTIAL. 15345

A LOUER
Quartier du Succès, pour époque à convenir, bel appartement de 4 chambres, cuisine, véranda, bains, balcon et dépendances, chauffage central. Beau jardin d'agrément. — S'adresser à **Gérances & Contentieux S. A.**, rue Léopold Robert 32 15195

Chambre chauffée
indépendante, avec eau et w. c. à louer. — S'adresser à **M. Froidevaux**, rue Léopold-Robert 32.

Région de Montreux
On offre bel et confortable **intérieur**, avec soins dévoués et cuisine, aussi régimes très soignés, à personnes convalescentes ou ayant besoin de repos, dans villa très bien située, jardin. Prix modérés. — Offres écrites sous chiffre **R. 30118 L.**, à **Publicitas, Lausanne.**
A S 15125 L 15329

A louer
pour époque à convenir :
Progrès 69, pignon, 1 chambre et cuisine. 13471
Industrie 14, 3me étage, 3 chambres et cuisine.
Promenade 36, pignon, 2 chambres et cuisine 15034
S'adresser à **Gérances et Contentieux S. A.**, rue Léopold-Robert 32

Appartement moderne de deux chambres
chauffé, service d'eau chaude, concierge, loggia, rue du Nord 183, à remettre de suite ou date à convenir. — S'adresser au bureau Biéri rue du Nord 183. 15180

BEL APPARTEMENT
moderne, 6 chambres, chambre de bains installée, chauffage central, toutes dépendances, bien situé (Place Neuve), à remettre pour époque à convenir. — S'adresser **Etude A. Bolle**, rue de la Promenade 2. 15175

Pour cause de départ
A VENDRE
quartier ouest de la ville, immeuble locatif bien situé en parfait état d'entretien, 6 logements, cour et jardin potager. — S'adresser à l'Etude des notaires Blanc et Payot, rue Léopold-Robert 66. 14921

A vendre à Peseux
immeubles
de 2 et 3 logements, neufs, avec confort moderne, en plein rapport, vue imprenable. — S'adresser à M. **J. Meia**, entrepreneur **Peseux.** 15107

A vendre
Hôtel-pension
à **Genève**, avec bonne clientèle presque toujours complet. Situation très centrale. 30 pièces. Prix raisonnable. — Ecrire sous chiffre **H. B. 15047**, au bureau de l'IMPARTIAL 15047

A vendre éventuellement à louer à **Bevaix**, dans jolie situation
petite propriété
maison de 8 chambres en 2 logements. beau jardin et verger. Prix très favorable. — S'adresser **case postale 77, Neuchâtel.** 14170

Belle occasion
A vendre 1 divan en parfait état, 1 jolie poussette de poupée. — S'adresser rue du Parc 98, au plainpied, à gauche. 15275

naissances
fiançailles
mariage - -
- - - - décès
avis de faire-part
Imprimerie Courvoisier S.A.

On cherche une jeune fille de 16 à 20 ans pour les après-midi pour garder 2 enfants. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 15305

Sténo-dactylo ayant bonnes connaissances de l'anglais et de l'italien serait engagée pour les après-midi. — Faire offres détaillées par écrit sous chiffre **O. A. 15318** au bureau de l'IMPARTIAL. 15318

1er étage 2 chambres et une alcôve éclairée, le tout en plein soleil, à louer pour le 30 avril 1939. — S'adresser rue de la Charrière 15, au magasin. 15340

A louer, non meublée, belle chambre indépendante. — S'adresser après 18 h. à M. Lucien Junod, rue Jaquet-Droz 6. 15311

Chambre. A louer une chambre à Monsieur. — S'adresser rue de la Serre 83, au 3me étage, à gauche. 15328

Chambre. A louer chambre meublée. — S'adresser rue Léopold Robert 41, au 2me étage, à droite. 15351

Chambre. A louer de suite, jolie chambre meublée au soleil, chauffage central, bains. Prix modéré. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 15310

A vendre machine à coudre en bon état. — S'adresser rue Numa-Droz 161, au 2me étage, à gauche. 15313

A vendre chambre à manger état de neuf. — S'adresser à Mme Burgener, rue Numa-Droz 2a, le matin et le soir de 20 à 21 h. 15344

Jouets. A vendre beaux jouets et poupées, bas prix. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 15312

Perdu samedi soir, montre bracelet, dame. — La rapporter contre récompense, Bijouterie Kocher. 15347

Egaré jeune chien fox à poils durs, blanc, tête tachetée, «Maxi». — Le ramener contre récompense au magasin de radios rue du Versoix 7 bis, téléphone 2.36.21. 15230

La Société des Elèves Techniciens a le pénible devoir de faire part à ses membres anciens et actifs du décès de

MONSIEUR
Maurice PERRET
membre actif de la Société.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, le **Jeudi 1er décembre**, à 15 h. - Départ du domicile mortuaire, **Concorde 7** à 14 h. 45. 15320

J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.
Au reste la couronne de justice m'est réservée et le Seigneur juste juge, me l'a donnera en ce jour.
TIMOTHÉE, 4, v. 7-8.

Monsieur et Madame Alfred Perret-Perret,
Monsieur et Madame Jules Perret-Benoit,
Mademoiselle Emma Perret,
Monsieur et Madame Henri Perret-Larsson, à Stockholm,
Mademoiselle Elisabeth Perret et son fiancé, Monsieur Eugène Diacon,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très cher et regretté fils, petit-fils, neveu, cousin et parent,

Monsieur Maurice Perret

que Dieu a repris à Lui aujourd'hui mardi, à 8 h. 30, dans sa 22me année, après une courte et pénible maladie supportée vaillamment.

La Chaux-de-Fonds, le 29 novembre 1938.

L'incinération — SANS SUITE — aura lieu à La Chaux-de-Fonds, le JEUDI 1er DÉCEMBRE, à 15 heures. Départ du domicile à 14 h. 45.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : RUE DE LA CONCORDE 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 15307

Pour faciliter l'émigration juive

D'importants fonds sont recueillis

De grandes quantités d'objets en or et argent affluent au fonds de Lady Fitz Gerald pour l'achat de terres en Palestine pour les Juifs persécutés. Les objets qui sont invendables sont fondus en lingots et notre illustration montre précisément des objets en or placés dans un creuset avant d'être fondus.

LA HAYE, 30. — *M. Daniel Wolff, porte-parole de la Jewish Colonisation Society, a commencé mardi à La Haye les discussions sur les problèmes d'émigration avec M. Louis Ruskin, de Chicago. Le capital de la société se monte à 4 millions de florins.*

Encore une ordonnance antisémitique du Reich

BERLIN, 30. — Le «Deutsches Nachrichtenburö» communique: «Le chef de la police de sûreté a pris une ordonnance, qui le 29 novembre a été publiée dans la feuille officielle du Reich et celle de Prusse. Cette ordonnance interdit aux Juifs de nationalité allemande ou sans état-civil, de circuler dans les rues et sur les places le jour de la solidarité nationale. Ce jour-là elle oblige les personnes susmentionnées à rester chez elles de 12 h. à 20 h. L'ordonnance prévoit également des sanctions pour le cas où celle-ci ne serait pas observée.»

M. Mussolini se rendrait à Londres

en compagnie du comte Ciano

ROME, 30. — *L'éventualité d'un voyage de M. Mussolini à Londres, comme suite à la visite que M. Chamberlain fera au Duce au mois de janvier est envisagée dès maintenant dans les milieux politiques romains.*

M. Mussolini serait accompagné dans son voyage par le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères.

L'Allemagne avait-elle mobilisé pour protéger la Tchécoslovaquie ?

Berlin dément...

BERLIN, 30. — Dans les milieux politiques de Berlin, on dément aujourd'hui un certain nombre de fausses nouvelles répandues à l'étranger et concernant l'Allemagne. On s'élève en particulier contre une information publiée par le « News Chronicle » et, selon laquelle l'Allemagne aurait mobilisé trois corps d'armée à la frontière tchécoslovaque afin d'être prête en cas de complications au sujet de l'Ukraine carpathique. Cette nouvelle, que l'on estime ridicule, aurait eu pour but de provoquer de nouvelles complications dans cette partie du territoire tchécoslovaque, où le calme vient justement d'être rétabli. On proteste également contre une nouvelle diffusée par Radio-Strasbourg et selon laquelle le cardinal Innitzer serait remplacé par Mgr. de Preysing, évêque de Berlin. Quant à l'annonce d'un voyage subit du chancelier Hitler à Vienne, où il se serait rendu pour régler des différends au sein du parti, on déclare formellement que le chancelier du Reich ne s'est pas rendu à Vienne.

L'ex-chancelier Schuschnigg n'abandonne pas ses amis

VIENNE, 30. — On apprend que M. Hitler s'est rendu à Vienne pour discuter du cas de M. Schuschnigg. Celui-ci aurait reçu l'offre d'être libéré, ainsi que sa femme et son fils, et d'avoir la possibilité de quitter le pays.

Il l'aurait refusée tant qu'un certain nombre de ses anciens collaborateurs n'auront pas été également libérés.

Le nazisme arabe à Jérusalem

JERUSALEM, 30. — La convocation de la conférence de la Table ronde pour résoudre le problème palestinien préoccupe vivement tous les milieux de Palestine et des pays voisins.

L'organe du grand mufti à Jérusalem Allahab a reparu sous la devise «Une patrie, un peuple, un chef». On estime que l'opinion publique ne sera contentée que si le grand mufti ou ses représentants sont délégués à la conférence de Londres.

Aujourd'hui grève générale en France

La fermeté de M. Daladier ne s'est pas démentie

La grève ne sera pas complète

La situation à la veille de la grève

PARIS, 30. — (Sp.). — *C'est dans le calme le plus complet que la population parisienne attend le développement des événements. Une certaine curiosité n'est pas exclue au sujet de l'issue du conflit qui démontrera si c'est le gouvernement ou la C. G. T. qui gouverne...*

Ce matin, on affirme que dans de nombreuses industries, l'ordre de grève ne sera pas suivi. En effet, l'ordre donné par la C. G. T. a été refusé par une quarantaine de fédérations et de syndicaux professionnels qui en ont dénoncé le caractère politique.

Des tentatives de médiation ont été poursuivies jusqu'à la dernière minute. Mais la fermeté de M. Daladier ne s'est pas démentie alors que l'hésitation des milieux extrémistes allait croissant.

En effet, le Premier français a fait placarder partout le décret réquisitionnant les services publics.

En outre, des ordres de réquisition ont été distribués dans les ateliers et bureaux des chemins de fer. Ils sont signés par les généraux commandant les régions militaires, et en particulier pour la région parisienne par le général Billotte, gouverneur général de Paris.

Enfin, une information judiciaire a été ouverte au sujet des instructions envoyées aux cheminots.

D'autre part, la présidence du Conseil a lancé un communiqué officiel déclarant faux et tendancieux les bruits mis en circulation, selon lesquels les mesures de réquisition et de mobilisation du personnel affecté aux transports et des fonctionnaires de l'administration publique, sont illégales et par conséquent nulles. Le communiqué précise que ces mesures ont été prévues par un décret de 1936 qui est toujours en vigueur, et qui fut pris par le gouvernement de Front populaire présidé par M. Blum.

Quant à la C. G. T., elle a adopté depuis deux jours une attitude de plus en plus réservée qui contraste fortement avec les menaces du début. Elle plaide innocent et affirme que la grève n'est pas politique.

Il ne reste donc plus qu'à souhaiter qu'aucun incident regrettable ne donne un caractère de gravité à une journée dont quelques pessimistes comme M. Frossard redoutent les lendemains amers.

Dans la région de Roubaix, les chemins de fer circuleront

Le Syndicat des cheminots de Roubaix et environs a tenu, hier soir, une réunion. Après une discussion qui a duré plusieurs heures, il a décidé de ne pas prendre part à la grève.

Les hôtels ne chôment pas

A Paris, la chambre syndicale de l'hôtellerie fait connaître que tous les hôtels seront ouverts mercredi et que tous les services fonctionneront comme à l'ordinaire, cela d'accord avec le personnel qui réprouve unanimement toute tentative de grève politique ou d'inspiration étrangère.

Une mise en garde de la maison Peugeot

De son côté, la maison Peugeot a mis en garde son personnel contre les conséquences d'une cessation de travail concertée qui constitue une rupture du contrat de travail.

Et un avertissement de la presse parisienne

Le « Matin » publie une communication de la commission technique du syndicat de la presse parisienne prévenant les organisations et le personnel de chaque imprimerie d'un acte irréfléchi. Un arrêt du travail entraînerait automotiquement la rupture de tous les contrats collectifs existants.

La grève a commencé

Les éditions départementales du « Matin » et du « Journal » parurent dès mardi soir sur quatre pages.

Le travail s'effectue normalement dans tous les journaux de Lille. Par contre, à Lyon, seuls quelques journaux paraîtront. Aucun journal ne paraîtra à Clermont-Ferrant et à Rouen. Les ouvriers des arsenaux de Toulon et de Cherbourg feront la grève sur le tas.

Plusieurs syndicats de la C. G. T. de l'Isère ne feront pas grève, pas plus que les instituteurs de la Vaucluse.

Une séance hors session...

Le groupe socialiste convoque la Chambre

Au cours de la réunion, le groupe socialiste a décidé hier après-midi de convoquer individuellement tous les membres de la Chambre pour tenir une réunion vendredi prochain, au Palais Bourbon, dans la salle Colbert, qui est le plus grand local réservé aux réunions de groupes, afin de permettre aux députés d'exercer leur mandat, selon l'expression employée dans le communiqué remis à la presse.

Le groupe continue, en effet, à estimer que le Parlement devrait être réuni le plus rapidement possible et, à défaut, d'une convocation officielle il a décidé de procéder lui-même à cet appel.

Pour empêcher « l'occupation » du Palais Bourbon. — Ceux qui ne participeront pas

Les groupes politiques qui constituaient, hier encore, la minorité, ont décidé de se réunir la veille, c'est-à-dire jeudi, pour inviter tous leurs membres à s'abstenir de participer à la réunion du lendemain et pour prier le bureau de la Chambre de prendre toutes mesures pour empêcher une «occupation» possible des locaux du Palais-Bourbon par l'extrême-gauche.

Le métro et les autobus circulent

Voici la situation à Paris à 6 heures du matin (7 heures en Suisse) : Le métropolitain, les taxis et les autobus circulent. Les Messageries Hachette font leurs livraisons. Le service des Halles fonctionne, mais d'une façon réduite.

Les journaux ne paraissent pas ou sous une forme réduite

A l'exception du «Journal», du «Matin», du «Jour-Echo de Paris», et de l'«Action française», les journaux de Paris n'ont pas paru ce matin. Et encore ceux qui ont été imprimés ne parurent que sous une forme réduite. Le «Journal», le «Matin» n'ont que quatre pages. Le «Jour-Echo de Paris» n'en a qu'une. Seule l'«Action française » a paru comme ordinairement sur six pages.

A la veille de la grève générale, le «Journal» commente en ces termes la situation : «L'incertitude révélée par les travailleurs est là pour témoigner du désarroi qui peut s'emparer des esprits, lorsqu'on veut imposer des mouvements de masse qui sont très impopulaires et encore moins spontanés. M. Edouard Daladier, soutenu par ses ministres solidaires, a pris une attitude franche, courageuse, énergique et bien conforme à la tradition des républicains de gouvernement L'énergie qu'il a manifestée, les mesures qu'il a annoncées, n'auront pas une importance moindre que les scrupules de conscience dans ce désarroi constaté, des hommes devant les faits.

Dans la région bordelaise les trains circulent

Dans toute la région bordelaise, les trains fonctionnent normalement. L'activité est tout à fait normale, aux abattoirs et aux marchés aux bestiaux.

A Toulouse les services publics fonctionnent normalement

A Toulouse, la ville est calme. Les tramways ne circulent pas et il y a peu de taxis. Pas de trouble dans les services de transport, postal, téléphonique et télégraphique. Les grands magasins sont ouverts et les boutiques aussi. Une partie seulement du personnel s'est présentée aux usines d'avions Latécoère. Les journaux n'ont pas paru.

Pas de grève à Bayonne

L'ordre de grève n'a pas été observé dans l'arrondissement de Bayonne.

Près du 75 % des ouvriers travaillent

Près de Belfort, le 75 % des ouvriers sont au vail aux usines de Sochaux et dans la région de Montbéliard. La proportion est de 90 % dans la région d'Audincourt et de Valentigney.

A Paris, à 11 h. 45 on ne signalait que 290 arrestations pour refus de circuler et 70 à 80 pour entrave à la liberté du travail.

Le pourcentage des présences est de 70 % dans les mines de Brucay, de Béthune, d'Ostricourt et de Ligny-sur-Aire. Elle est de 50% dans les mines de Bourges, de Clarence et d'Escarpelle.

Tous les instituteurs sont à leur poste

A Paris, on n'annonce aucune défection dans le personnel enseignant.

Les journaux paraissent

Les journaux parisiens ont paru sur deux pages, sauf le «Petit Bleu» sur quatre, le «Daily Mail» sur quatre et l'«Epoque» sur douze. Le «Journal officiel» est sorti et comporte de nombreuses pages.

Tout fonctionne dans les trains, intégralement et normalement

De Lyon, la direction des chemins de fer communique que tous les services des voyageurs, des messageries, des marchandises fonctionnent régulièrement et intégralement.

Le fiasco de la grève à Paris

On téléphone de Paris à l'A. T. S. :

Les grandes artères et les rues de la cité s'animent. On a l'impression que la grève n'est pas générale. Les boutiques des commerçants sont ouvertes. Les enfants rentrent des écoles et des lycées. Les travailleurs sont au labeur. Les facteurs distribuent le courrier. Les services de nettoiement continuent. Aux abattoirs de la Villette réquisitionnés, il y a peu de défections à enregistrer. A la gare de Lyon les trains sont partis normalement. A la gare Montparnasse gardée militairement, les trains pour la Bretagne partent à l'heure. Le bureau central des P. T. T. placé sous la surveillance d'une compagnie d'infanterie et d'une compagnie de gardes mobiles, a ouvert comme chaque jour ses portes à 8 h. et les facteurs et employés travaillent. Il y a peu de défections aux centrales téléphonique et télégraphique. Les messageries Hachette travaillent. Chez Citroën les entrées sont très nombreuses.

L'oncle et la tante de Grunszpan son condamnés

PARIS, 30. — La 17me Chambre correctionnelle a prononcé son jugement dans l'affaire des époux Grunszpan, oncle et tante du jeune Herschel Grunszpan assassin de M. von Rath.

Ils ont été condamnés chacun à quatre mois de prison, sans sursis, cent francs d'amende et aux dépens du procès.

M. Bénès reste à Londres

LONDRES, 30. — Les journaux du matin annoncent que le Dr Bénès aurait vraisemblablement décidé de séjourner à Londres pour un an au moins. Il aurait loué une maison et l'on peut se demander s'il entreprendra son voyage aux Etats-Unis.

A Moscou l'épuration continue

MOSCOU, 30 — En connexion avec la libération de Tchvialev de ses fonctions de commissaire du peuple au commerce extérieur, vu son transfert à un autre poste, le vice-président du conseil des commissaires du peuple d'U. R. S. S. Mikojane est nommé commissaire du peuple au commerce extérieur.

Le nouveau président de la République tchécoslovaque

PRAGUE, 30. — L'assemblée nationale a élu ce matin M. Emile Hacha, président de la République tchécoslovaque par 272 voix sur 308 votants. Il y avait 36 bulletins blancs.

Le Pape va mieux

CITE DU VATICAN, 30. — Le Pape a passé une nuit excellente et a décidé de recevoir au cours de la journée de jeunes mariés selon la tradition hebdomadaire.

L'ambassadeur des Etats-Unis ne retournera pas à Berlin pour le moment

WARMSPRINGS (Géorgie), 30. — *Le président Roosevelt, interrogé sur les entretiens qu'il vient d'avoir avec MM. Wilson et Philipps, ambassadeurs des Etats-Unis à Berlin et à Rome, s'est borné à dire qu'ils avaient porté sur l'ensemble de la question des minorités et qu'il reprendrait ses consultations à ce sujet après son retour à Washington le 6 décembre. Le président a également déclaré que M. Wilson ne retournera pas à Berlin pour le moment. Il annonce d'autre part que M. Kennedy, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, rentrera prochainement en Amérique à l'occasion d'un congé.*

En Suisse

Le renforcement de la police fédérale

BERNE, 30. — Le budget de la Confédération pour 1939, tenant compte d'un désir du Département fédéral de justice et police, prévoit l'engagement de quatre nouveaux inspecteurs au service de la police fédérale. Le poste « ministère public de la Confédération » s'élèvera dorénavant à 368,300 francs, contre fr. 325,174 en 1938 et 290,348 francs en 1937.

L'effectif du personnel du service de police a été augmenté, en 1938 déjà, de deux inspecteurs.

Avec l'engagement probable de quatre nouveaux inspecteurs en 1939, le service de police comprendra, en plus du chef de la police fédérale, 12 hommes, soit un commissaire et 11 inspecteurs.

Des centaines de réfugiés juifs à Bâle

BALE, 30. — *A la suite des dernières mesures prises en Allemagne, de nombreux réfugiés juifs sont arrivés en Suisse ces dernières semaines. La plupart d'entre eux étaient munis d'un visa, c'est pourquoi leur entrée en Suisse pour une brève durée a été autorisée.*

L'office de secours israélite vaquera à l'entretien des réfugiés du camp de Bâle, dont le nombre a passé de 600 à 800. D'autres réfugiés ont franchi la frontière illégalement. Le contrôle à la frontière a par conséquent été renforcé.

A Berne, la foule manifeste avec dignité devant le magasin d'un Allemand

BERNE, 30. — *Le « Bund » avait récemment publié une lettre d'un avocat allemand à ses clients suisses, parue dans un journal de la Suisse orientale. Cette lettre proclamait notamment que Berne sera une fois le siège d'une préfecture du Reich.*

Dans son édition de mardi soir, le « Bund » a annoncé à ses lecteurs, qu'un Allemand, propriétaire d'un magasin d'horlogerie et de bijouterie de Berne, lui avait adressé un blâme très sévère en raison de cette publication. Le journal ayant répondu que la rédaction refusait d'accepter de semblables leçons, le commerçant allemand fit savoir qu'il porterait cette réponse à la connaissance de la légation d'Allemagne.

Mardi soir, à l'heure de fermeture des bureaux, une foule de manifestants s'assembla devant la bijouterie, à la place de la Gare, mais se borna à protester sans aller plus loin. La police accompagna le propriétaire du dit magasin à son appartement. Peu après 21 heures, la foule se dispersa.

LE TEMPS PROBABLE

Le temps probable pour jeudi 1er décembre: Eclaircies passagères. Plus tard couvert. Quelques ondées probables. Température en hausse.

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds